L'UNION

Publié par L'Union Printing Ltd.
Bureau 10256-103e rue—Tél. 5907

Pourquoi pas un timbre bilingue au Canada bilingue

5c le numéro "BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE" 5c le numéro

ABONNEMENTS
Canada $2.00 par an, E.-U. $3.00 par an
Europe $3.50 par an
Tarif de publicité envoyé sur demande

Journal indépendant paraissant le jeudi de chaque semaine. EDMONTON, ALBERTA, LE JEUDI, 24 MARS, 1927 Dixième année n° 22

LE FRANÇAIS AU PARLEMENT D'ALBERTA

Une fois déjà nous avons dit que la session présente du parlement d'Edmonton n'avait rien de fort important et, depuis, nous n'avons pas changé d'opinion.

Une grande partie du temps fut consacré à la discussion du "Spray Lake." C'est un endroit, situé dans les montagnes Rocheuses, qui ferait une excellente source d'électricité, une fois industrialisé. Mais personne, sauf quelques compagnies de capitalistes, ne pense que ce soit d'une urgente nécessité. Ce qui rend, au parlement, la question palpitante, c'est que le gouvernement U.F.A. réclame la propriété de cet endroit et que le gouvernement libéral d'Ottawa refuse de la lui accorder. De la sorte le problème se corse d'une chicane politique, et c'est pourquoi il fut source de tant d'électricité... verbale.

Une autre question, qui fut longtemps discutée, c'est celle des chemins de fer du nord. MM. L. A. Giroux et Hugh Allen surtout firent de beaux plaidoyers en faveur du développement ferroviaire dans la région de la Rivière de la Paix. Comme résultat pratique, rien n'en est encore sorti, pas plus qu'à Ottawa où M. Kennedy se bat pour la même cause. N'importe, c'est à force de réclamations qu'on obtient quelque chose des parlements où il y en a tant qui réclament.

• • •

Mais, la semaine dernière, une question qui nous touche de plus près attira l'attention de nos législateurs.

Ils revisaient les lois concernant les villages et les villes d'Alberta. Deux clauses y sont insérées,—section 70, clause "b", du Bill des villages, et section 71, clause "a", du Bill des villes,—qui disent que le secrétaire doit écrire **en anglais** les minutes des assemblées des conseillers.

M. L. A. Giroux, député de Grouard, proposa aussitôt un amendement pour que le texte de la loi devienne: "**en anglais ou en français.**"

M. Sam Brown, député de High River, demanda aussitôt avec son bel accent irlandais: "Si l'on rend légales les minutes écrites en français, pourquoi pas alors aussi dans d'autres langues étrangères, tel que l'ukrainien?"

"Le français langue étrangère en Canada, depuis quand?" s'écria M. Giroux.

Sam Brown s'écroula au milieu des rires de toute la Chambre.

Nous pouvons ajouter ici que deux autres de nos députés canadiens: MM. Boudreau, de St-Albert, et Delisle, de la Rivière aux Castors applaudirent fort la riposte de M. Giroux.

De plus, M. Gibbs, député travailliste d'Edmonton, son confrère Fred White, de Calgary, le colonel Weaver, député conservateur d'Edmonton, ont vigoureusement soutenu les droits du français, affirmant que les centres français en Alberta devraient légalement pouvoir écrire leurs minutes dans la langue française qui, certainement, n'est pas une langue "étrangère" dans le Canada.

L'honorable R. G. Reid, ministre des Affaires Municipales n'essaya pas de contester l'argument. Il accepta de laisser cette clause de côté, temporairement, jusqu'à ce qu'elle ait été discutée plus à fond.

Comme on le voit, nos députés canadiens ont à coeur les intérêts moraux autant que les intérêts matériels de ceux qu'ils représent et nous devons leur en savoir gré.

Il y a en Alberta 38,000 canadiens-français, et 46,000 métis de langue française. Total 84,000 personnes, de descendance canadienne, dont la langue maternelle est le français pur ou le kri avec le français. Il nous semble que le parlement en devrait tenir compte.

UN PIONNIER

Monsieur le Rédacteur de L'Union,

Vous avez publié depuis deux semaines des articles qui sont tout à fait de mon goût. Vous annonciez le Concours de Français du Cercle Jeanne d'Arc sur les Anciens du pays, il y a huit jours. Je vous félicite de votre article sur le Monument National, de la semaine dernière. Voilà ce que nous attendons depuis longtemps: qu'on s'occupe un peu des nôtres et de nos affaires. Faisons quelque chose qui dure et aidons-nous les uns les autres.

Puis-je vous apporter aujourd'hui ma contribution en vous donnant la biographie de M. Octave Derôme, un des plus vieux, je crois, de nos pionniers.

Octave Derôme, né à Montréal en 1854, fit ses études au Collège St-Laurent. A seize ans, en sortant du collège, il apprit le métier d'imprimeur et passa aux Etats-Unis où il resta un an environ.

Il revint à Montréal et travailla, en 1871 au "Franc-Parleur" le journal d'Adolphe Ouimet.

Il arriva à Winnipeg en 1872, où il travailla au journal "Le Métis" de l'Hon. Jos. Royal, secrétaire provincial. Il passa ensuite au "Free Press".

Il arriva à Edmonton en 1881 et travailla au journal de l'abbé Morin, "L'Ouest Canadien."

Il travailla aussi pour "Le Bulletin" de l'Hon. Frank Oliver.

Il fut imprimeur du "Courrier de l'Ouest" de l'Hon. Sénateur Roy.

Ce fut M. Derôme qui sortit le premier numéro du "Post," journal anglais qui fut racheté peu après par l'"Edmonton Journal."

M. Derôme s'était marié à Winnipeg, en 1902, mais le ménage n'eut pas d'enfants et Madame Derôme mourut en 1918, à Edmonton. En 1910, M. Derôme qui avait amassé quelques économies et possédait de bonnes propriétés à Edmonton laissa l'imprimerie pour vivre de ses revenus. Il fut élu commissaire des écoles séparées d'Edmonton. En 1914, il faisait partie du Congrès Eucharistique en France, alla à Rome et se trouvait à Lourdes quand la guerre fut déclarée. Il rentra aussitôt en Canada et arriva à Edmonton.

Depuis, M. Derôme, comme beaucoup de nos anciens, a vu ses propriétés confisquées par la ville pour le montant des taxes. Après avoir perdu sa femme, en 1918, il vient de se voir enlever sa maison et, aujourd'hui, après une vie toute entière passée dans l'Ouest, où il apporta sa jeunesse et sa vigueur, après une vie de travail et d'honnêteté, il se trouve par la force des circonstances dans une situation sans issue voisine de la misère. Le gouvernement doit voter, dit-on, une loi des pensions pour les gens âgés. Si nos législateurs ont besoin d'un argument en faveur de la loi nous leur apportons le cas de M. Derôme, et ce n'est pas le seul!...

UN ANCIEN

AU JOUR LE JOUR

Colonne de l'A.C.F.A.

Secrétariat général
9341—107A Ave, Edmonton
Téléphone 5642

Tableau d'honneur

Dons reçus de quelques bienfaiteurs de l'A.C.F.A. et dont les noms suivent:

Madame T. E. Gagner ...	$20.00
Docteur P. Quesnel	10.00
Docteur A. Blais	10.00
Monsieur Milton Martin .	5.00
Monsieur L. A. Giroux ..	5.00

Nous remercions sincèrement ces personnes qui ont souscrit ces montants, pour le bien de la cause, et nous invitons ceux qui peuvent le faire à suivre ce bel exemple en aidant à la continuation de l'oeuvre. Tous les noms seront publiés à moins que les donateurs ne le veuillent pas.

Il y aura à Végréville, dimanche soir, le 27 courant, une soirée d'organisation d'un Cercle paroissial pendant laquelle il y aura chant et musique, ainsi qu'une conférence donnée par le Rév. P. d'Orsonnens, recteur du Collège d'Edmonton. Gens de Végréville et des alentours ne manquez pas d'y assister.

J. A. RIOUX,
Secrétaire général.

RÉUNION DE L'EXÉCUTIF

Nous rappelons aux officiers des Cercles paroissiaux que les réunion de l'Exécutif Central ont lieu chaque premier mercredi du mois. La prochaine sera donc le 6 avril. Qu'on ne l'oublie pas et que chaque cercle fasse son possible pour y envoyer un délégué. Faute de délégué, que le secrétaire de chaque cercle envoie au moins une lettre où sont proposés les problèmes qui demandent une solution ou les solutions aux problèmes déjà proposés.

Si nous voulons nous aider les uns les autres, donnons-nous en la peine.

LE "TAG DAY"

au profit du

COUVENT DE L'ASSOMPTION

aura lieu

SAMEDI PROCHAIN, 26 MARS

et dimanche, aux portes des églises

Les Bonnes Amies y apportent tout leur zèle, encouragez-les en vous faisant décorer d'un "tag."

NOUVELLES DE PARTOUT

LES MARTYRS DU MEXIQUE

Washington.—Une lettre reçue ces jours derniers d'une source des plus recommandables confirme les récits des outrages, des tortures et des assassinats qu'ont à subir les catholiques du Mexique sous le régime Callès. Voici les principaux passages de cette lettre:

"Récemment dans la ville de Léon, Etat de Guanajuato, parmi un bon nombre de catholiques assassinés, se trouvaient plusieurs jeunes Mexicains, dont Salvador Vargas, Nicolas Navarre, Ezequiel Gomez, Jese Rios et Jose Valencia Gallardo. Ce dernier a été traité avec la dernière cruauté parce qu'il encourageait les autres à crier "Vive le Christ-Roi"! ce qu'ils firent tous. On lui cassa les dents et on lui arracha la langue. Les corps furent exposés dans une place publique de la ville afin d'effrayer les catholiques et de navrer les parents des victimes.

"Nous avons appris de source privée que, dans la ville de San Angel, d'autres jeunes gens de la même association ont été torturés avant d'être tués. On leur a enlevé la peau de la tête et des doigts, mais il n'ont pas cessé de proclamer le nom béni du Christ-Roi."

2,484 MORTS ET 41,190 BLESSÉS

Washington.—L'ambassade japonaise a été informée que la plus récente statistique officielle du dernier tremblement de terre, au Japon, portait le nombre des morts à 2,484 et celui des blessés à 41,190. Un cablogramme du ministre des affaires étrangères, à Tokio, mandait galement que 8,237 maisons avait été brûlées ou détruites en tout ou en partie.

PROJET PAINLEVÉ ADOPTÉ

Paris.—Le nouveau plan de réorganisation de l'armée, qui place chaque citoyen français, homme ou femme, à la disposition du pays en temps de guerre, a été adopté par la Chambre des Députés par 500 voix contre 31. Seuls les communistes ont voté contre cette mesure.

IL EST LE REPRÉSENTANT DE L'ALBERTA A LONDRES

Edmonton.—Le premier ministre J.-E. Brownlee a reçu de l'honorable M. H. Greenfield la nouvelle qu'il est maintenant installé dans les nouveaux bureaux de la province de l'Alberta à Londres, et qu'il a commencé son travail en rapport avec la campagne d'immigration qui doit être conduite cette année et les suivantes. Ces bureaux sont actuellement établis dans l'édifice de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

FIÈVRE TYPHOIDE A MONTRÉAL

Montréal.—Les autorités médicales de Montréal admettent généralement que la ville est menacée d'une épidémie de fièvre typhoïde. Le Dr Boucher, directeur du Service d'Hygiène, a déclaré que les progrès de la maladie étaient assez rapides. 94 cas avaient été signalés. Le nombre des cas rapportés la veille avait été de 59. On a enregistré une mortalité imputable directement à la typhoïde.

600 DIVORCES EN CANADA EN 1926

Ottawa.—Le nombre des permis de divorce en Canada en 1926 a été de 10 p. c. supérieure à celui de 1925. Ç'a été le plus grand qu'on ait jamais vu en une seule année. Le total pour toutes les provinces en a été de 608 contre 551 en 1925. Il se répartit ainsi par province: Colombie Anglaise, 167; Ontario, 113; Alberta, 154; Manitoba, 85; Saskatchewan, 48; Nouvelle-Écosse, 19; Nouveau-Brunswick, 12; Québec, 10; Ile du Prince Edouard, aucun. Dans cette dernière province il n'y a encore eu qu'un seul divorce depuis la Confédération.

UN MILLION AU FOND DE L'EAU

New-York. — Le vaisseau-marchand "Elpol" de la Northern Pacific Steamship Co., a sombré avec une cargaison estimée à $1,000,000 dans la baie de New-York juste en face de la Statue de la Liberté.

Le désastre a été occasionné par une collision avec le "Sao City" de l'"American Diamond Line", pendant qu'une brume épaisse couvrait la surface des eaux. Le "Sao City" a pu regagner le port en sécurité mais l'"El Sal" s'est abîmé dans une profondeur de 50 pieds d'eau.

LES SUICIDES CONTINUENT AUX ÉTATS-UNIS

Princeton, N.J.—Bruce Frederick Wilson, étudiant de 20 ans, s'est pendu après avoir absorbé le contenu d'une bouteille de poison. Les autorités de l'université de Princeton ne savent comment expliquer l'acte du jeune homme. C'était une nature très sensible, dit-on, mais on ne supposait pas qu'il pût être pris par la vague de suicides qui a englouti 28 vies d'étudiants ces mois derniers.

Burlington, Junction, Kansas.—Laissant un billet dans lequel il déclarait avoir échoué dans toutes ses entreprises, Galen Manes, 19 ans, élève d'un High School, s'est suicidé en absorbant du poison.

700,000 FRANÇAIS MUTILÉS DE GUERRE

Paris.—La tragédie de la guerre mondiale a été de nouveau présentée aux yeux des Français cette semaine, grâce à la publication du chiffre officiel des blessés de guerre pensionnés par l'Etat. Sur un effectif total de 700,000 pensionnés 404,606 ont perdu un bras ou une jambe, parfois les deux et même les quatre à la fois: 235884 souffrent de tuberculose ou d'affections pulmonaires de diverses sortes; 27,281, dont 2,585 complètement aveugles, souffrent de la vue; 17,730 dont 4,338 complètement sourds, ont une déformation de l'ouïe; 8,588 sont défigurés et 14,502 sont déments.

Ces chiffres excluent plusieurs milliers de vétérans revenus blessés ou malades de la guerre, et à qui nulle pension n'est payée parce que leur cas est considéré comme "léger."

ENCORE UNE HÉTACOMBE DANS UN CINÉMA

Vologda, Russie. — Vingt-sept personnes ont péri dans l'incendie d'un cinéma au village d'Avinski. Quarante autres ont disparu. La présentation était donnée pour fêter l'émancipation de la femme. Une de pétrole (kerosène) fut renversée, et les flammes se répandirent avec une telle rapidité que peu d'assistants eurent le temps d'échapper. La plupart des victimes sont des femmes et des enfants.

LA FIN DU MONDE

M. Power suggère un candidat Canadien-français dans Toronto

Toronto, 16.—Dans un discours qu'il a prononcé ici, le major C. G. Power, député libéral de Québec-sud au parlement fédéral, a fait voir certains traits caractéristiques des Canadiens-français. Il a parlé de l'amour de leur sol natal, de leur fierté, leur tolérance et leur disposition à progresser sûrement plutôt que promptement. L'orateur fie remarquer qu'il était de descendance irlandaise mais qu'il représentait une circonscription canadienne-française. Afin de promouvoir la bonne entente, il suggéra à Toronto de choisir un candidat canadien-français.

LE DROIT.

En l'an 1927, anniversaire de diamant de la Confédération du Canada, élire un député canadien-français à Toronto!... Peut-on imaginer rien de semblable? Il faut que Monsieur Power se soit frotté bien intimement à la population du Québec pour avoir d'aussi larges vues. Nous l'en félicitons de grand coeur et nous nous plaisons à le montrer en exemple à nos fameux politiciens qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, ou plutôt jusqu'à la profondeur de leurs goussets. Il en reste encore de ces gens clairvoyants qui s'aperçoivent que le pays ne sera prospère que lorsque les provinces anglaises du Canada admettront que le canadien-français et sa langue ont droit de cité dans notre pays, de l'Atlantique au Pacifique. Nos gens sont arriérés, dans le sens anglais, nous l'admettons volontiers, mais comme le dit le proverbe italien "chi va piano va sano" qui va lentement va sûrement, vaut mieux que d'imiter en tout ce qui est anglais et surtout américain dans le domaine économique tout aussi bien que moral et intellectuel. La preuve que cette recette est excellente se trouve dans le fait que la province de Québec est la plus solidement assise financièrement de toutes les provinces du Dominion et celle qui produit le plus grand nombre d'hommes classés parmi les intellectuels du pays. La criminalité s'y maintient au minimum tandis que "Ontario la Sainte" possède un bien pauvre record. Il est inutile de continuer cette politique égoïste en mettant au rancart tout ce qui est français pour ne prôner que ce qui est de fabrication anglo-saxonne ou américaine car le temps viendra toujours à bout de toutes ces résistances. Le canadien-français est établi au pays pour y rester, qu'on le veuille ou non, et l'on sera bien forcé un jour ou l'autre de l'admettre. Il serait beaucoup plus sage pour nos gouvernants de mettre en pratique les théories, prêchées dans leurs grands discours, dans l'intérêt d'un Canada uni, de faire une part égale à leurs concitoyens de langue française, qui composent un tiers de la population total de notre pays et qui sont en fin de compte les premiers canadiens. L'on nous leurre avec des harangues, qu'il faut l'harmonie pour se bien préparer à célébrer ce soixantième anniversaire, dans le même esprit que possédaient les Pères de la Confédération qui ont mis sur un pied d'égalité les langues anglaise et française, dans notre Constitution. Aussitôt ces belles phrases lâchées pour les badauds, on se reprend de plus belle à l'oeuvre d'anglicisation, d'impérialisme et même à la politique antinationale d'américanisation, à tout ou n'importe quoi, pourvu que ce ne soit pas français. Il se trouve toujours des Hocken, des Edwards, à Toronto, des Sam Brown en Alberta, pour donner la frousse ou la chair de poule à ceux qui ont de bonnes intentions mais qui ne peuvent supporter l'attaque des criailleurs et des représentants des petites cliques anti-françaises qui se meurent d'inanition et ne se tiennent éveillées qu'en faisant le plus de bruit possible. Ce sont les sauveurs d'Empire; sans eux le soleil ne pourrait plus réchauffer ce pays du Canada et nos braves politiciens rentrent leurs cornes de peur d'amener la fin du monde et la chute de l'Empire. Nous entendons ces mêmes gens, portant tous la même étiquette nous dire que l'Eglise Catholique est une institution qui ne devrait pas être tolérée, parce qu'elle est une organisation internationale qui domine l'univers. Mais ils ne nous prêchent pas contre le soviétisme, pourquoi? Parce que l'une prêche le bien et gêne leurs mouvements, tandis que l'autre leur permet tous les dérèglements. Les résultats de ce système de propagande se fait sentir dans le produit de l'école neutre qui nous donne les suicides chez les adolescents qui n'ont pas appris, dans ces institutions, qu'il y a au-delà des misères de la vie terrestre, une autre vie qui est celle de l'âme et qu'il vaut la peine de nourrir notre âme tout aussi bien que notre corps, si nous voulons être satisfaits de nous-mêmes. A quoi sert de bourrer les crânes de connaissances qui ne produiront que des satisfactions matérielles si nous ne procurons à nos enfants que le désenchantement et faisons le vide dans leurs coeurs et leurs âmes anxieux de la jouissance de ce qui est beau et bon. Grâce à Dieu nos canadiens-français continueront encore pendant longtemps à se passer du divorce, à élever des enfants nombreux, qui ne se suicideront pas et seront assez arriérés pour n'avoir pas appris le néo-mathusianisme et par cela retarder la fin du monde canadien. Ils seront encore les meilleurs piliers qui assureront la solidité du pays, quoi qu'en disent nos législateurs de descendance nordique à la Guthrie, ou anglo-saxonne.

Jean-Baptiste ALBERTAIN.

LE 17e ANNIVERSAIRE DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

On lisait dans le dernier numéro du "Patriote":

"Avec le présent numéro "Le Patriote" entre dans sa 17ème année. C'est déjà "UNE JEUNESSE"; et comme toute JEUNESSE vaillante, non seulement il contemple le passé avec fierté, mais envisage l'avenir avec courage. Si dans ces dix-sept premières années d'existence, il n'a pas pris tout le développement qu'il aurait souhaité ni fait tout le bien qu'il aurait désiré faire, il peut au moins se rendre le témoignage d'avoir fait son possible, portant toujours bien haut sa devise "Notre foi—Notre langue." Puissent les Franco-canadiens seconder ses efforts et lui permettre de continuer son oeuvre avec encore plus de succès."

L'Union offre à son confrère ses voeux très sincères pour que Dieu lui fasse une existence longue, toute remplie d'utile travail, et couronnée de succès. Bien peu de journaux, même en Canada, peuvent se comparer à notre confrère comme modèle de journal catholique.

ÉVANGILE

IVe DIMANCHE DU CAREME

En ce temps-là, Jésus s'en alla de l'autre côté de la mer de Galilée, c'est-à-dire de Tibériade; et une grande multitude le suivait, parce qu'ils voyaient les miracles qu'il faisait sur ceux qui étaient malades. Jésus monta donc sur la montagne, et là il était assis avec ses disciples. Cependant approchait la Pâque, jour de la fête des Juifs. Jésus donc, ayant levé les yeux, et vu qu'une très grande multitude était venue à lui, dit à Philippe: Où achèterons-nous du pain, pour que ceux-ci mangent? Or, il disait cela pour l'éprouver; car lui, il savait ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit: Deux cents deniers de pain ne leur suffiraient pas pour que chacun d'eux en eut même un petit morceau. Un de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit: Il y a ici un petit garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Jésus dit donc: Faites asseoir ces hommes. Or il yavait beaucoup d'herbe en ce lieu. Ces hommes s'assirent donc au nombre d'environ cinq mille. Alors Jésus prit les pains, il les distribua à ceux qui étaient assis; et de même des poissons, autant qu'ils en voulaient. Lorsqu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples: Amassez les morceaux qui sont restés, pour qu'ils ne se perdent pas. Il les amassèrent donc, et remplirent douze paniers de morceaux des cinq pains d'orge qui restèrent à ceux qui avaient mangé. Or, ces hommes, ayant vu le miracle que Jésus avait fait, disaient: Celui-ci est vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. Et Jésus, ayant connu qu'ils devaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit de nouveau sur la montagne tout seul.

3e CENTENAIRE DE BOSSUET

Paris.—La France s'apprête à célébrer le 3e centenaire de la naissance de Jacques-Bénigne Bossuet: orateur de la chaire, historien pénétrant, controversiste habile, il se place au premier rang parmi les grands écrivains. De belles fêtes se préparent à Dijon, où il est né le 27 septembre 1627; à Meaux, dont son nom est inséparable; à Paris, où il est mort le 12 avril 1704.

LE SORT FUTUR DES MINORITÉS

Considérations élevées et lumineuses de M. Henri Bourassa sur ce sujet.—Craintes injustifiées

Le mois dernier, nous avons exprimé notre étonnement de voir l'insistance avec laquelle M. Guthrie, chef de l'opposition conservatrice à la Chambre des Communes, se faisait tout d'un coup le défenseur des droits des minorités. Son passé politique, où l'on ne retrouve guère de traces de sympathie envers la population canadienne française, n'explique pas son attitude. Il semble avoir été poussé uniquement par le désir de rendre plus fort le sentiment de la nécessité du lien impérial. Il n'aura pas parlé en vain puisqu'il a réussi à intimider quelques-uns de nos hommes publics qui se sont laissés naïvement prendre au piège.

M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir" et député de Labelle, qui a coutume de crever bien vessies, a prouvé dans un article intitulé: "Nos droits sont-ils en péril?" l'inanité des appréhensions semées par M. Guthrie au profit de l'impérialisme britannique. Il écrit dans le "Devoir" de lundi dernier:

"Quelques lecteurs m'ont demandé ce que je pense de l'effet possible de la Conférence de Londres sur notre régime intérieur et notamment sur les droits des provinces et des minorités.

"C'est M. Guthrie qui a le premier, comme disent les Anglais, **drawn that red herring across the trail.** Plusieurs ont suivi cette fausse piste. L'objet de la manoeuvre est pourtant facile à discerner. M. Guthrie emboîte le pas à M. Bruce; il veut de nouveau entraîner le Canada dans la politique des contributions à la défense impériale. Il sait que les Canadiens-français et un nombre croissant d'Anglo-Canadiens n'en veulent pas. Pour se faire pardonner son zèle impérialiste, il se pose en défenseur des minorités—flanqué du Dr Edwards, auteur du **Wedge**, et de M. Hocken, directeur de l'**Orange Sentinel**. Le dévouement de ces bons apôtres du droit des minorités ne me dit rien qui vaille. D'ailleurs, pour l'instant, leur argument ne tient à rien.

"La Conférence impériale, on ne saurait trop le répéter, n'a aucune autorité législative quelconque. Elle ne peut changer un iota à notre constitution, ajouter ou retrancher quoi que ce soit à la juridiction respective des provinces et de l'Etat fédéral. Là-dessus M. King et M. Lapointe ont donné la note juste à Toronto.

"Mais à l'avenir? Si, comme la Conférence l'affirme, chaque Dominion est "maître de ses destinées", le parlement fédéral ne pourra-t-il modifier notre constitution à sa guise? les minorités ne perdront-elles pas le bénéfice de la "protection de la mère patrie"?

"Cette manière de placer la question est absolument fallacieuse. Elle entretient chez nos compatriotes de dangereuses illusions et un état d'esprit anémiant.

"En quoi et comment la Grande-Bretagne peut-elle "protéger" les minorités catholiques et françaises du Canada? L'a-t-elle jamais fait? Quel droit a-t-elle sauvegardé, quelle injustice a-t-elle réparée? Croit-on que le parlement impérial adopterait un seul texte de loi en notre faveur, contre l'avis de la majorité anglo-canadienne? ou qu'il refuserait de sanctionner un **amendement** à la Constitution demandé régulièrement par la majorité? Oui, peut-être, si l'amendement portait sur un droit positif résultant du pacte fédéral; et encore! Mais si le pacte fédéral vaut à Londres, il vaut également à Ottawa.

"Reste l'appel au Comité judiciaire du Conseil privé. Quelques braves gens y voient encore une "sauvegarde de nos droits." Ceux-là ont l'illusion facile et la mémoire courte. La plupart des interventions du Conseil privé dans nos affaires ont tourné à notre détriment. L'unique fois où ce corps mi-politique mi-judiciaire a fait mine de nous rendre justice en renversant une décision de la Cour suprême, c'est dans le second appel relatif aux lois scolaires du Manitoba. **Mais cette décision est restée lettre morte, partie à cause de l'arrêt précédent et contradictoire du même tribunal, faute de sanction.**

"**L'absence de sanction**, voilà la pierre d'achoppement de ce régime faussement protecteur. Jamais, qu'on en soit sûr, le gouvernement britannique n'enverra ici un corps de troupes imposer au gouvernement fédéral ou à l'une quelconque de nos provinces une loi impériale ou un arrêt du Conseil privé. Le voulut-il, accepterions-nous cette intervention?

"Comme l'a dit fort justement M. Lapointe à Toronto, les Canadiens-français ont été les pionniers dans la marche vers l'affranchissement national: ils seraient mal venus à donner le signal du recul ou de l'arrêt, sous prétexte de sauvegarder leurs intérêts particuliers.

"Au reste le calcul est mauvais. L'expérience du passé et la connaissance du caractère anglais devraient suffire à nous en détourner. Que nous ont valu, au double point de vue religieux et national, toutes nos professions de foi loyalistes, toutes nos concessions à l'impérialisme? Nos pires ennemis—pas tous, mais la plupart—se trouvent parmi les tenants les plus exaltés de l'unité impériale. Ils voient, non sans raison, dans l'esprit catholique et la tradition franco-canadienne, un double obstacle au triomphe de l'impérialisme anglo-saxon et protestant. D'autre part, un nombre croissant d'Anglo-Canadiens, opposés à l'association impériale, s'exaspèrent à la pensée que, pour des fins particulières, nous mettons obstacle à la libération du pays. Nous ne gagnons pas d'amis d'un côté, et nous en perdons de l'autre."

De cet article, nos lecteurs auront déjà lu de larges extraits dans notre information de mardi dernier. Si nous reproduisions en entier ce passage, c'est que, sur la question des droits des minorités, il renferme non seulement l'opinion d'un grand Canadien, renseigné, perspicace, imprégné de l'amour de son pays et mûri aux luttes de la politique et du journalisme, mais encore les principes qui doivent éclairer les problèmes nouveaux créés par l'acheminement du Canada vers une plus grande autonomie.

Nous aurions certainement tort, par une confiance injustifiée dans le Parlement britannique et le Conseil privé, de résister au mouvement qui entraîne notre patrie vers l'ère de la liberté complète.

Dans un Canada souverain, nos droits ne seront pas plus contestés qu'ils le sont actuellement. Nous avons même la ferme conviction qu'ils seront mieux respectés et, si nos hommes politiques le veulent, mieux définis et plus complets. En effet dans la Canada de demain le sentiment national aura grandi et tous comprendront que, pour assurer la grandeur et la prospérité de la patrie, il faut établir sur des bases solides la concorde entre les provinces et entre les races.

Charles GAUTIER.

"LES DROITS DE L'ART DOIVENT ETRE SUBORDONNÉS A CEUX DE LA VERTU"

Rome.—L'Osservatore Romano, parlant apparemment pour le Vatican, donne à entendre que certaines oeuvres d'art pourraient bien disparaître des églises et autres lieux sacrés, si la morale l'exige.

"L'histoire, dit-il, nous rappelle que l'autorité ecclésiastique est déjà intervenue contre certaines oeuvres d'art exhibées dans les églises, et il n'est pas improbable que pareil acte se répète si une altération de la sensibilité le rend nécessaire."

Les droits de l'art, dit l'organe du Vatican, doivent toujours être subordonnés aux droits de la vertu. Pas même ce qu'on appelle l'art classique des Anciens ne saurait échapper à cette règle. Il y a lieu d'approuver les mesures de censure prises en Hongrie et dans d'autres pays d'Europe à ce sujet.

Question d'actualité

LA VALIDITÉ DE L'ARTICLE XVII

Sur quoi reposent nos écoles séparées.

La question de la validité de l'article XVII, que l'Alberta et la Saskatchewan vont discuter ces jours-ci devant la cour suprême peut avoir pour nos écoles séparées des répercussions si graves que nous n'hésitons pas à le remettre sous les yeux de nos lecteurs dans un remarquable article de M. L.-P. Desrosiers du **Devoir**.

Le ministre de la justice, dit-il, est maintenant prêt à procéder. Il a préparé son factum sur la question des écoles de l'Alberta. Et, les juges de la cour suprême entendront les plaidoiries des avocats de toutes parties qui se présenteront. Pour bien connaître la portée du jugement que l'on rendra et comprendre les arguments de chacun, il faut voir un peu de quoi il s'agit.

Les données du problème

On se rappelle des grandes données du problème. Le 9 janvier 1926, une couple de jours après l'ouverture de la session, le gouvernement fédéral conclut une entente avec le gouvernement de l'Alberta. L'objet des négociations était de remettre à cette dernière province les ressources naturelles comprises dans son territoire mais dont elle n'avait ni la propriété, ni l'administration, ni le contrôle.

Un peu plus tard le ministre de la justice décida d'insérer dans le nouvel acte une clause scolaire portant que le gouvernement de l'Alberta devrait suivre, dans la distribution des fonds scolaires des règles posées par l'article XVII de la constitution de l'Alberta.

La dispute commença là-dessus. M. Brownlee, premier ministre de l'Alberta, qui avait tout d'abord accepté de bon coeur cette clause, la renia et ne voulut pas la défendre. Il commença à échanger des télégrammes avec le premier ministre et M. Ernest Lapointe. Ce dernier déclara tout de suite que si M. Brownlee s'objectait à la nouvelle clause scolaire, c'était pour lui la raison que selon M. Brownlee l'article XVII de l'acte constitutif de l'Alberta ne lui paraissait pas valide. Cette clause scolaire, en effet, ne renferme qu'une référence à l'article XVII. Si on ne voulait pas l'accepter telle quelle, c'est qu'on pensait au fameux article auquel elle référait, et qu'on la supposait nulle.

D'autant plus que cet article XVII n'a pas eu d'existence tranquille. Depuis qu'on l'a adopté dans le parlement fédéral, les orangistes ne se sont pas fait faute de l'attaquer, et de prétendre partout qu'il est ultra-vires et ne résisterait pas au jugement de nos tribunaux et du Conseil privé. En fait, il pose une question constitutionnelle, une question légale.

Question posée à la Cour suprême

C'est alors que le cabinet fédéral décida, le 24 juin dernier, de soumettre à la cour suprême la question suivante: "La section 17 de l'Acte de l'Alberta est-elle **ultra vires**, en tout ou en partie, et dans l'affirmative, de quelle manière?" Si la cour suprême répond non, et que le Conseil privé donne ensuite la même réponse, il s'ensuivra que l'article XVII est valide, et qu'ainsi le gouvernement de l'Alberta n'aura pas de raison de s'objecter à la clause scolaire de M. Lapointe. Car cette clause ne fait qu'indiquer un devoir, une obligation. Elle ne crée rien. Elle ne pose rien de nouveau à l'Alberta qu'elle devra suivre, dans la répartition des fonds scolaires qui tomberont en sa possession, les règles de l'article XVII. Si elle n'existait pas, le gouvernement devrait probablement suivre ces mêmes règles quand même, en vertu du même article qui est incorporé dans la constitution de l'Alberta. Mais sur ce point, il y a quelques contestations quand même, et c'est pourquoi la clause scolaire est inutile. Elle lie solidement l'Alberta et l'engage mieux. Elle évite les ennuis possibles, d'autres contestations et des interprétations différentes.

Pour en revenir à l'article XVII on voit qu'il pose la question constitutionnelle suivante: Est-ce qu'en créant une province nouvelle, le parlement fédéral a droit de limiter dans une certaine mesure le pouvoir qu'aura la future législature de faire des lois relatives à l'éducation? Est-ce qu'il peut poser certains principes que cette même législature devra observer en légiférant? C'est ce que le parlement fédéral a fait en créant la province de l'Alberta. Il lui a conféré tous les pouvoirs en matière d'éducation comme cela se devait. Mais il a posé une limite d'un côté.

Et c'est ce que les orangistes contestent. Ils disent et soutiennent que les provinces ont un droit absolu en matière d'éducation, surtout lorsqu'il s'agit de provinces nouvelles.

Portée de l'article XVII

Voyons la borne que le fédéral a posé aux pouvoirs futurs de la nouvelle province. Elle se trouve dans l'article XVII de la constitution de l'Alberta. Elle porte que la législature albertaine ne pourra ni modifier ni éteindre les droits et les privilèges des écoles séparées existant sur son territoire et établis par les ordonnances du Nord-Ouest. Elle porte aussi que dans la distribution des fonds scolaires provenant de la vente des terres de la couronne, la législature devra toujours faire aux écoles séparées la part qui leur revient.

D'où il suit que cet article XVII impose à l'Alberta, de par l'autorité fédérale, et pour toujours sans qu'elle puisse s'en défaire le système des écoles séparées, c'est-à-dire catholiques; qu'elle impose à l'Alberta égale-

(Suite page 3)

A NOS AMIS LECTEURS

La publication de **L'Union** n'est pas une affaire, c'est une œuvre dont nous avons souvent expliqué le but, qui est la cause canadienne-française en Alberta.

Soutenus par les encouragements de tous les vrais patriotes, nous avons fait notre possible, y consacrant une bonne partie de notre argent et de notre temps, afin que vive le journal qui, seul, est capable de lancer dans le grand public de la province, et jusque dans le Québec, jusqu'en Europe, jusqu'en Asie, les voix canadiennes-françaises de l'Alberta.

En conséquence, nous prions tous ceux qui ont à cœur d'aider à nos revendications, qui désirent faire de L'Union un journal de plus en plus indépendant, libre toute entrave, de bien vouloir d'abord payer leur abonnement, puis de nous amener d'autres abonnés.

Tout retard de paiement retarde le développement et du journal et de la cause canadienne-française en Alberta. Regardez la date marquée sur l'adresse collée sur votre journal. Elle indique l'époque du paiement.

Servez-vous de la forme ci-dessous:

Ci-inclus la somme de $......................

pour .... abonnement à L'Union.

Signature ....

Adresse ....

Maisons Recommandées

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les maisons suivantes que nous leur recommandons de préférence.

AGENT

J. W. PIGEON, 10322, Ave. Jasper
Compagnie Générale Transatlantique

AMBULANCE PRIVEE

FOSTER & PATTERSON LTD.
en face, Bureau de Poste.—Tél. 6666

AMEUBLEMENT

CAMPBELL'S FURNITURE LTD.
10135 100 A rue — Tél. 1314
L'endroit populaire où les jeunes achètent leur ameublemnt

PODERSKY FURNITURE MART.
Votre crédit est bon chez—Tél. 4755

NATIONAL HOME FURNISH. Ltd.
Meubles pour toute la maison—Tl. 2225

STEVENSON FURNITURE EXCH.
10041 Jasper — Meubles — Tél. 6601

ARPENTEURS

B. F. MITCHELL, B.A. & D.L.S.
408, édifice Agency — Téléphone 1677

ARTICLES D'AMEUBLEMENTS ET DRAPERIES

THORNTON, PERKINS CO.
10628 Jasper — Tél. 4654

ARTICLES DE CULTIVATEURS

R. J. WELSH & CO
Tél. 2731 — 10303 101e rue
Marchandises neuves et seconde main
Nous achetons, vendons et échangeons.
Faisons les harnais sur commande.
Venez nous voir—On parle français
A Edmonton et à St-Paul des Métis

ARTICLES POUR LES SPORTS

UNCLE BEN'S EXCHANGE
Articles pour chasseurs et campeurs

ASSURANCES

H. MILTON MARTIN
729, édif. Tegler, Edmonton
Agent—Cie Générale Transatlantique
Ligne française de vaisseaux

AUTOMOBILES

MOTOR SERVICE Co.Ltd(Studebaker)
102 Ave et 100 Rue — Tél. 4055

CHRYSLER Motor Cars (Motordrome Ltd.) 10131-103 rue — Tél. 1766.

DODGE CARS—GRAHAM TRUCKS
10249 102e rue — Tél 6262

EDMONTON MOTORS Ltd(Chevrolet)
10228 98e rue — Tél: 1941, 1965, 1961

HUDSON-ESSEX MOTOR CARS
The Freeman Co.Ltd. Distrib. d'Alta.
10710 99e rue—Edmonton—Télé. 1972

McLAUGHLIN MOTOR CAR CO. Ltd.
Chars de luxe et Camions
10048 104e rue — Tél. 2955

OLDSMOBILE 6 Tél. 1010
Pendleton's Auto Sales—10230 99e rue

PREMIER MOTORS LTD
Automobiles Hupmobile et Star

G. STREETER'S SERVICE GARAGE
10046-105e Rue, Edmonton — Tél. 6234

A VENDRE OU ECHANGER

HOTEL donnant revenu de $1,200 par mois, à échanger pour terrain situé près d'une station. Centre canadien-français préféré. S'adresser à L'Union.

AVOCAT

C. E. GARIEPY
Edifice Gariépy, Edmonton. Tél. 1347

L. A. GIROUX, M.P.P.
édif. Ban. Can. Nat. Edmonton T. 6622

MACKIE H. A.
201 Edifice McLeod — Téléphone 5376

PAUL EMILE POIRIER, B.A., L.L.B.
Milner Carr Dafoe & Poirier
Edif. Banque Royale, 3e étage

ROBERTSON, WINKLER & HOWE
816 McLeod — Edmonton — Télé. 6111

SHORT & CROSS
Barristers, etc. Bank Nova Scotia Bldg.
Phone 1151 8-12

P. G. THOMPSON
514 édif Tegler — Tél. 2636

BAINS TURCS & ORDINAIRES

BAINS TURCS & ORDINAIRES
9608 Ave Jasper édif. Gibson—Tl. 2581

BATTERIES

ART MAY'S BATTERY SERVICE
10154 102e rue — Téléphone 1822

DUGUID'S BATTERY SERVICE
10167-103 B (à côté de Trudeau) té.5574

DYSON BATTERY SERVICE, LTD.
10169 102e rue — Téléphone 4165

SLADE BATTERY SERVICE
10176 104e rue—Edmonton—Tél. 1832

BICYCLETTES—ARTICLES de SPORT

CLEGG & CASE, Armuriers
10126-101 rue, Edmonton — Tél. 2926

BIJOUTIERS

ASH BROS.
Spécialité:—réparage de montres
10068 ave Jasper — Téléphone 2173

CROWN JEWELRY — W. H. Fricker
10240 101 rue—Edmonton—Télé. 4145

J. E. FROMANT, Spécialiste
10359 97 rue — Réparations garanties

J. GLAUSER — Horloger Français
Spécialité, réparage de montres
Prix modérés—9442 118 ave Edmonton

JACKSON FRERES
9962 Jasper — Edmonton — Tél. 1747

D. A. KIRKLAND
10156 ave Jasper — Téléphone 2541

BONBONS

PAVEY CANDY CO.
9945 Ave Jasper — Tél. 5624

BOULANGERS & CONFISEURS

Gâteaux de noces emballés ,expédiés sur commande. Chs HEPBURN Ltd. T. 2093

Gâteaux de noces expédiés sur c'mande
Turner's Bakery; 10135-101 R.; T. 2226

BUANDRIE

THE SNOWFLAKE LAUNDRY LTD.
10404 98e rue — Tél. 1735

CAFE, FRITES & POISSONS

VICTORIA CAFE (ouvert jour et nuit) près de la Banque de Montréal
Invite les Can.-Français. Notre Chef. 30 ans d'expérience. Mets bien préparés et succulents. Places réservées pour dames
10083 Ave Jasper Edmonton Tél. 4514

YE OLDE ENGLISH
10141 101e rue. Edmonton. Tél. 6377

CHAPEAUX ET ONDULATIONS

Suzanne Millinery & Marcel Shoppe
Etablissement Canadien-Français
203 édif. Chisholm—Coin 104 et Jasper

CHIROPRACTEURS

C. C. CRAFTS, D.C. Sp. C. Spécialiste
No.2 édif. Benson 10144 1re rue T. 4356

Dr Gordon Souch—Service Neurocalmètre. édif. Moser-Ryder. Eaton. Tél. 4333

CINEMAS

CAPITOL THEATRE
Maison du rire. — Les meilleures vues
Musique superbe. Vaudeville. Amuse'ts

CLOTURES EN FER & BROCHE

Edmonton Iron Fence & Wire Works
10361 96e rue — Tél. 6650

COLLEGE D'AFFAIRES

ELSTON BUSINESS COLLEGE
Meilleure étude, meilleur marché
Purvis Blk. 1re rue, Jasper—Tél. 23227

CONTRACTEUR

J. P. DESROCHERS, 10747-93e rue
Si vous avez l'intention de construire, écrivez au téléphonez à— Tél. 23921

DEMENAGEMENT & EMMAGASINAGE

BIG FOUR Transfer & Storage Co.Ltd.
10037 Ave Jasper — Tél. 4444 et 1414

MacCosham Storage, Distribu'g Co.Ltd.
Coin 103e Ave et 109e rue—Tél. 6361

Consultez "THE VETERAN" pour déménager n'importe quoi—où—Tél. 5135

WESTERN Transfer & Storage Ltd.
10117 102e rue — Tél. 1528 et 5216

MECANO-THERAPEUTIQUE

Traitements: goître, obésité, maladies chroniques, par la Physothérapeutique
J. MAXWELL, M.T.
Edifice Tegler — Tél. 4118

DOCTEURS

Dr. J. E. AMYOT
105 Edif. Pantages. Tél. 5335

Dr Victor MULVEY, Dentiste
104-105 Pantages. Parle Français T.4918

ENCADREUR

BURLINGTON ART SHOP
10120 102e Ave — Téléphone 6439

ENCANTEUR

HOWE L'ENCANTEUR
9323 101A ave — Tél. 6661

J. H. REID
Meubles achetés et vendus:-commission
9351 Ave Jasper — Téléphone 2150

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES

CONNELLY & McKINLY Ltd
Entrepreneurs de pompes funèbres
Ambulance Tél. 2222

EXPRESS & TRANSFER

ALBERTA MOTOR EXPRFSS
En face gare C.P.R. — Tél. 6522

Jimmy SMITH'S Transfer & Taxi
8102 103e Rue — Téléphone 3222

FERBLANTIERS — REPARATIONS FOURNAISES

McKAY & JOHANNSON—Tél. 5206
Service, ville, campagne—11011 Jasper

MILNE SHEET METAL WORKS
Toitures en métal. Fournaises installées
Citernes. Dalles. Réparation générales
9659 103 Ave. Fondé 1907 T. 2503-81288

FERRONNERIE

BILL GREER
Vous êtes bienvenus
10183 99 Rue. Est du Marché Tél. 5671

500 clefs anglaises Stillson & Crescent 14, $3.-$1.50; 10, $2.50-$1.25; 8 $1.50-75c gros—CARSWELL'S Mar't Hardware
9902—102e Ave. Face à l'hotel de vile

MUNRO'S CUT RATE HARDWARE
Ferronnerie, pneus, huile—9908 102 ave

FLEURISTES

WALTER RAMSAY, Ltd.—Tél. 23554
Bouquets — Fleurs en gerbes — Tributs
Serres près de l'Hôpital Général

GARAGE

McLEOD GARAGE — Tél. 2293
Chars à louer — Gaz, huiles, pneus
10034—103 Ave. près 101 rue Edmonton

GAZOLINE & REPARATOINS DE PNEUS

LOVESETH SERVICE STATION
Coin Jasper & 106 rue — Tél. 5468

HABILLEMENTS ET MERCERIES POUR GARÇONS

THE BOYS' SHOP
10339 Av. Jasper, Edmonton—Tél. 5116

HOTELS

ALBERTA HOTEL
98 et Jasper — Edmonton — Tél. 2162

CASTLE HOTEL, Tél. 1426
Coin 103 Av. & 102 Rue Taux $1 et plus

ROYAL GEORGE—101e rue
Confort, service. Chambres $1.50 & plus

IMMEUBLES

R. L. GREENE & CO. LTD.
Fermes — Assurances

IMPRIMERIE

IMPRIMERIE DE L'UNION
10256 103e rue Edmonton Tél. 5907
Entêtes de lettres, factures, reçus rapports financiers pour paroisses et districts municipaux, etc., etc.

INGÉNIEURS D'ÉLECTRICITÉ

A. M. GIBB, 10143-98e Rue, Edmonton
Nous réparons générateurs, magnétos

Smith's Battery & Auto Electric
10052-105 R., Tél. 2649. Agent magnitos: Rob. Bosh, Dixie, Kingston, Berling, Simes, Splitdorf, Webster, Sumpster, Wizard

LAMPES A GAZOLINE, ET REPARATIONS

CANADIAN LIGHTING & HEATING
10127 100 A rue — Co. Ltd. — Tél. 6582

MACHINES A ECRIRE

PEARSON TYPEWRITER & RADIO co
Portatives "Royal"—accents français
10147 Ave. Jasper Edmonton Tél. 1833

MARCHANDS DE BOIS

ARMITAGE-McBAIN LUMBER Co.Ltd
Bois, matériaux de construction, Satisfaction garantie. 93 rue, Jasper. T. 5236

W. H. CLARK Co.Ltd. 10330 109e Rue
Matériaux et bois de construction
Assortiment complet—Meilleur marché
Bancs. Chassis d'églises sur commande

CUSHING BROS. Ltd. Edmonton
Bancs, accessoires d'église, tous genres, sur commande. Spécialisons et garantissons notre ouvrage — Tél. 81080

MARCHANDS TAILLEURS

C. A. REID, tailleur d'expérience
Ch. 4—10223 Ave. Jasper — Tél. 6232

MODISTES

Coupe garantie—Elégance—chez
MADAME SILVESTER
No 10344, Ave. Jasper — Tél. 5655

NETTOYEURS A SEC

EXPERT DYEING & CLEANING Ltd
10056 105e Rue — Tél. 5252

ELITE CLEANING & DYE WORKS
11025 Ave Jasper — Télé. 4105

OPTICIEN

Mrs C. J. MEADOWS Tél. 5687
Edif. Crédit Foncier — Yeux examinés

T. SATCHWELL—Yeux examinés
9965 Ave Jasper—Lunettes—Tél. 2789

OPTOMETRISTE

J. ERLANGER
Examens de vue. Lunettes—303 Tegler

PEAUX BRUTES & FOURRURES

CARRUTHERS HIDES & FUR CO
10126 100e Rue à l'arrière—Tél. 1764

PHARMACIES

LA PARISIENNE DRUG Co. Ltd.
10524 Jasper Tel. 6374

PIANOS, PHONOGRAPHES, ETC.

"Ye Olde Firm"
HEINTZMAN & CO. LTD
Pianos. Phonographes et records
10139 Ave Jasper — Edmonton, Alta.

HENDERSON-PEGG PIANO Co Ltd.
10354 Ave Jasper

PEPIN GEDEON
10012 - 112e rue Edmonton Tel. 23073

PIECES SEPAREES D'AUTOS

SALVAGE PIT AUTO WRECKAGE
10250 98 rue — Edmonton — Tél. 2767

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, GAZ

J. P. FITZGERALD
9448 Ave. Jasper Téléphone 1470

Jas. FREEMAN Plumbing, Gas fittings
9651 Ave Jasper — Téléphone 6366

J. A. McKENZIE, Plombeur
10644—97e rue, Edmonton Tél. 2484

POISSON, HUITRES, HOMARDS

PRINCE RUPERT FISH MARKET
10054 101A ave — Téléphone 5328

PROFESSEUR DE JAZZ & MUSIQUE POPULAIRE

SHIRLEY OLIVER (Pnte orch. TIPP)
22-23 Edifice Cattistock — Ave. Jasper

PROFESSEUR DE MUSIQUE

Mme EAULINE, Piano, chant, guitare
22-23 Cattistock Blk. — Tél. 4972

REPARATIONS D'AUTOMOBILES

PINCKSTON & STREETER
Spécialité 'Chevrolet' Répar. Général.
10219 99 rue près Civic Block—Tl. 5262

REPARATIONS DE PNEUS

QUALITY TIRE REPAIR SHOP
10135 - 102ème rue Tél. 6244
Réparer vos pneus ici.
Nouveau et vieux pneus à vendre.

REPARATION DE MACHINES

NICHOLS FRERES
10103 95e rue — Tél. 1861

REPARATION DES RADIATEURS D'AUTOMOBILES

ED'TON AUTO RADIATOR WORKS
95e rue, Jasper.—Edmonton—Tél. 6619

F. H. Ruiter Auto Radiator Specialist
10131 103 Rue. Tyree Recoring. Tl. 4003

SCIERIES & ACCESSOIRES

Williams & Young Machinery Co., Ltd.
— 10209 103e rue —

SPECIALISTE

Dr Harold BROWN, médecin chirurgien
Spécialité: Yeux, oreilles, nez et gorge
Suite 31-32, Edif. Banque de Montréal.

Dr D. B. LEITCH—502, édif. McLeod
Maladies des enfants
Tél. Résid. 72471 — Tél. Bureau 4112

TAPISSERIES — PEINTURE

MAUND PAINT & VARNISH Co Ltd.
10335 Ave-Jasper — Tél. 6542

TENTES — AUVENTS — MATELAS

EDMONTON TENT & MATTRESS Co
10123 102 rue Tentes, etc. Tél. 1763

TERRES & FERMES

WEBER BROS. — Edifice McLeod
Edmonton — Terres, district St-Paul

VAISSELLE EN GROS

W. H. REED, Edmonton. Gros seulem't
Vaisselle, porcelaine, verres. Marchands envoyez-ns vos commandes de vaisselle

VETERINAIRES

Drs. CAIRNS & McCORD
Tél. 2811 — 10229 99e rue

L'Union est votre journal: soutenez-le! Envoyez-nous votre abonnement et celui de votre ou vos amis.

• • •

Avez-vous des chaussures à faire réparer? Envoyez-les par la poste à "La Botte Tricolore" 103e rue Edmonton.

• • •

Faites faire vos travaux d'imprimerie par les ateliers de l'Imprimerie de L'UNION Limitée, 10256 - 103ème rue, Edmonton.

LES CHEVEUX COUPÉS....

(A une jeune paroissienne)

Lui: c'est un jeune ingénieur, un blond élancé, intelligent, sorti il y a quelques années, dans les bons numéros de Polytechnique.

Elle, plus blonde que lui, de ce blond cendré qu'ont aimé avec tendresse certains peintres du siècle dernier..., jeune fille moyenne, distinguée, jolie.... tableau dont le cadre est peut-être plus précieux que la toile elle-même.

Il l'avait remarquée dans une soirée. Elle regardait un programme, dans la pose de la Liseuse de Flandrin, qui est au Louvre. Ses cheveux avaient comme absorbé de la lumière et faisaient une auréole d'or pâle autour d'un visage très blanc, éclairé par des yeux très bleus.

Les forts de la vie, les cerveaux austères sont parfois pris par ces faiblesses, lesquelles sont providentielles comme l'eau de la source, le charme de la fleur ou la lumière du jour.

• • •

Ce mariage comblait de joie les deux familles: même milieu, même éducation, même religion.

Et tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Oui... Et pourtant!...

Il y avait entre les deux fiancés une petite..., toute petite chose...

Ses cheveux superbes.... la jeune fille voulait les couper!...

Elle avait contre elle ses deux familles qui étaient traditionnelles. Elle avait surtout son fiancé, pour lequel cette "tonderie" était une catastrophe.

Très doucement il ne cessait de lui dire:

—...C'est ainsi que je vous ai vue pour la première fois... C'est ainsi que je vous ai distinguée au milieu des autres qui étaient rasées... Vous étiez... vous êtes encore belle de la beauté de la jeune fille éternelle. Je vous en supplie, ne vous abimez pas! Et puis, je me suis dit: "Voici une jeune fille qui n'est pas un mouton de Panurge..., elle a du "cran"! Et cela m'a tout à fait décidé..."

• • •

Oui, mais il y a une fameuse fable de La Fontaine, où un renard, pas chanceux, s'est coupé la queue, et cherche ensuite à persuader aux autres de se la couper aussi... cet appendice périmé!... pas moderne!... pas à la page!... pas pratique!...

Mais il s'adresse à des renards qui eux, malins, ne "marchent" pas.

La—jeune fille blonde, elle "marchait".

Ses compagnes tondues lui répétaient chaque jour:

—Ton fiancé...? Il faut le dresser, et tout de suite!... C'est le moment... c'est l'instant!...

—Tu lui diras que "c'est la Mode!"

—Argument sans réplique.

—Tu ajouteras que les chapeaux sont désormais faits uniquement pour les têtes rasées et qu'il n'y a plus de place aujourd'hui pour les cheveux.

...Et que c'est plus pratique!

...Et qu'avec tes cheveux, tu ressembles à une oie blanche du siècle dernier.

...Et enfin, tu déclareras, tout net, que tu le veux... C'est à prendre ou à laisser!...

... Et tu verras aussitôt le lion se changer en petit mouton, tontaine... tonton...

• • •

Et, chaque soir, la discussion recommençait.

Lui avait d'abord cru à une taquinerie... le filet de vinaigre dans la salade du bonheur.

Quand il vit que, derrière cette taquinerie, il y avait une doctrine, il voulut en réfuter les arguments.

La mode...? Il faut la suivre dans ce qu'elle a de beau et de raisonnable, mais savoir lui résister quand elle vous abime.

...La mode vous traite comme des mannequins sans réaction... Feuilletez une collection... Elle vous a fait porter des crinolines ...Elle vous a serré la taille jusqu'à vous congestionner tous les organes... Elle vous a ajouté—et à quel endroit—les fameuses "tournures" si grotesques.. Elle vous a imposé les jupes entravées ...et fait écraser un certain nombre d'entre vous par les autos. ...Les intelligentes ont résisté.. J'aurais, jadis, épousé une de ces intelligentes-là!...

Mais les chapeaux actuels...

Ces cloches à melon qui cachent la splendeur de votre visage, c'est-à-dire le front et les yeux..? Ces chapeaux qui éraillent vos fourrures et vos cols...? Ils sont la condamnation même de vos têtes rasées... ils les dissimulent, et comme on les comprend! D'ailleurs, vous savez bien qu'avec une modiste il y a toujours moyen de s'arranger...

—Les cheveux courts, c'est tellement plus pratique!...

—Allez demander cela aux rusés coiffeurs et aux maris obligés maintenant de raser leurs femmes. Moi, je vous déclare que c'est un métier que je ne ferai jamais...

—Mais, j'ai l'air d'une oie blanche!...

—Il y a de nos jours autant d'oies qu'autrefois.. Peut-être plus!... Mais elles ne sont plus blanches. C'est l'unique différence. Vous semblez croire que le seul fait de vous couper les cheveux vous donne la science infuse!.. Et que celui de les garder vous rend impropre à tout. Quelle prétention! Et vous avez contre vous toute l'expérience de ceux qui savent.

• • •

Parfois, la discussion glissait sur un autre terrain.

—Vous pouvez bien me faire une concession!... disait la jeune fille.

—Vous aussi!...

—Je suis la seule à n'être pas tondue...

—Raison de plus!...

—Les cheveux, c'est une si petite chose!...

—Un bouton, c'est une plus petite chose encore. Mais parfois il signifie beaucoup...

—Enfin... si je le veux...?

—...!!

Et, dans son ignorance de la rude vie, la pauvre petite se redressait comme une reine.., dans dans notre pays où il n'y a plus de reine.

• • •

Or, samedi dernier, le fiancé arriva ayant fait 300 kilomètres en auto pour ne pas manquer le dîner de sa future belle famille.

Dans l'entrée, la jeune fille, joyeusesement, vint à sa rencontre.

Elle était rasée!

—Vous avez fait couper vos cheveux!!...

—Oui.... Et je me trouve si gentille ainsi...

—Vous saviez bien, pourtant.?

—Oui..., mais je le désirais tellement!... Et puis, vous allez vous y habituer...

Le dîner fut gêné; le jeune homme partit assez vite, se disant fatigué de sa longue randonnée.

Et il n'est plus revenu.

• • •

Je suis allé plaider la cause de cette jeune fille à laquelle je m'intéresse beaucoup.

Le jeune ingénieur m'a aussitôt interrompu:

—Je vous demande infiniment pardon, mais si nous parlions donc d'autre chose?

De leur côté, les petites conseillères essayent de consoler leur amie:

—Ton fiancé n'est qu'un imbécile, dit l'une.

Elle sait bien le contraire.

—Il valait bien mieux qu'il se fasse connaître avant qu'après!.. s'écrie l'autre.

Elle pense qui lui fait, de son côté probablement la même réflexion.

Elle n'est plus unique maintenant pour personne, la pauvre petite, car avec sa nuque rasée et ses crocs offensifs sur les joues, elle ressemble à tout le monde.

Jadis, elle était tellement "elle-même"!

• • •

Et parfois, vers 7 heures du soir—son heure,—quand elle entend le déclic de l'ascenseur s'arrêtant devant l'appartement, elle a un sursaut:

—Si c'était lui...?

Mais ce n'est pas lui... ce ne sera jamais plus lui... Et qui sait!... peut-être jamais un autre comme celui-là.

Pierre L'ERMITE.
(La Croix).

Remettez vos souliers en bon état avant le grand dégel en les expédiant par la poste à "La Botte Tricolore" 10256 - 103ème rue, Edmonton.

LA VALIDITÉ DE L'ARTICLE XVII

(Suite de la page 2)

ment le devoir de donner à ces écoles une part des fonds publics. On aura une idée plus complète de ces obligations en relisant les chapitres 29 et 30 des ordonnances du Nord-Ouest qui soncacrent l'existence des écoles séparées, expliquent de quelle manière les catholiques devront procéder pour obtenir une école séparée, énumèrent les formalités à suivre dans la fondation de ces écoles et dans la répartition des taxes scolaires. Tous ces règlements ont une existence confirmée par l'article XVII et ils ont conservé leur force.

Les droits du fédéral

Le fédéral affirme qu'il a droit d'imposer ces conditions à l'Alberta, qu'il aura droit de les imposer à de nouvelles provinces. Ce droit est inscrit dans l'Acte de l'Amérique du Nord. En second lieu, il a droit, prétend-il, d'imposer à ces nouvelles provinces les obligations de la Confédération. Or les vieilles provinces ont le contrôle absolu de l'éducation, mais à de certaines conditions que l'on retrouve exprimées dans la clause de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Cette clause oblige les provinces à respecter les systèmes scolaires en vigueur au temps de la Confédération et les droits et les privilèges légaux des écoles des minorités existantes.

Le fédéral n'a fait qu'appliquer cette même clause à la nouvelle province de l'Alberta. Mais pour mieux préciser les devoirs, il a substitué à la section 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord l'article XVII de la constitution de l'Alberta.

Peut-il limiter les pouvoirs provinciaux?

La question suivante se pose ici. Le fédéral avait-il le droit d'imposer à l'Alberta, province nouvelle, une limite à ses pouvoirs exclusifs en matière d'éducation, limite que doivent subir les vieilles provinces d'après la section 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord, et qu'elle doit subir, elle, en vertu de l'article XVII de sa constitution?

Le pacte confédératif dit que les nouvelles provinces devront être sujettes à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Or, cet acte contient l'article 93. Donc, disent les scolastiques, l'Alberta ne peut être que sujette à cet article 93 qui protège les minorités. Or l'article XVII de la constitution de l'Alberta n'est ni plus ni moins que l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord sous une forme appliquée et particulière. Peut-on croire que le parlement impériale a voulu protéger les minorités des nouvelles provinces sans protection? Les nouvelles provinces auraient donc des droits plus étendus que les anciennes? Ce serait étrange.

On voit qu'une partie importante se joue. Si les orangistes ont raison, toutes les provinces qui n'existaient pas au temps de la Confédération ont un droit sans limite en matière d'éducation. S'ils ont tort, ces provinces sont soumises aux conditions que le fédéral a pu leur imposer dans un certain domaine. Ce dernier défend actuellement les conditions qu'il a imposées à l'Alberta. Et les autres prétendent qu'elles sont nulles et ne peuvent avoir aucun effet. Le jugement en dernier ressort sera gros de conséquences, politiques et autres.

Léo-Paul DESROSIERS
(Le Devoir)

PREMIÈRE CLOCHE

Londres.—La première cloche, dont la nouvelle loi sur les libertés catholiques a permis l'installation dans une église en Angleterre, a été bénite dans une paroisse de Middlessex, par Mgr Butt. Elle a reçu le nom de Saint-Michel et on espère pouvoir la faire sonner pour les fêtes de Pâques.

L'IMMIGRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS DOIT ETRE ENCOURAGÉE

Le Droit (Charles Gautier):—

La seule préoccupation de donner aux provinces de l'Ouest des colons stables et compétents devrait engager le gouvernement à favoriser l'immigration des Canadiens-français de l'Est, qu'ils soient de la province de Québec ou des Etats-Unis.

Une autre considération, d'ordre national, devrait l'inciter à agir. En effet, les provinces de l'Ouest ne demeureront attachées à la Confédration canadienne qu'en autant qu'elles seront peuplées en majorité par les descendants des deux races fondatrices et que la bonne entente existera entre ces deux éléments. Tous ceux qui connaissent la situation présente dans les provinces de l'Ouest s'accordent sur cè point.

Alors, pourquoi ne pas stimuler, par tous les moyens possibles, l'immigration des Canadiens-français dans l'Ouest et ne pas renforcer la portion la plus canadienne de la population de cette région?

Dans une lettre qu'il adresse aux journaux sur la question du rapatriement des Canadiens-français, le Dr P.-H. Bryce, ancien officier médical au service du Département de l'Intérieur et des Affaires indiennes, écrit:

"A l'heure où les évêques anglais (protestants) lancent le cri d'alarme pour nous mettre en garde contre les Bolchevistes qui menacent de détruire notre nationalisme, il est grand temps d'encourager par tous les moyens possibles le retour des Canadiens-français en Canada. Sous l'ancien régime comme sous la domination anglaise, ces Canadiens-français se sont montrés des citoyens respectueux des lois, fidèles à l'Eglise et à l'Etat, avec lesquels les hommes politiques d'aujourd'hui invitent tous les Canadiens patriotes de langue anglaise à cultiver et à entretenir une sincère bonne entente."

Le Dr Bryce a en vue spécialement l'établissement des Canadiens-français dans l'Ouest. C'est là, en effet, qu'il importe le plus de multiplier la population vraiment canadienne et de faire ainsi échec aux groupes ethniques pour qui le Canada n'est qu'un pays d'adoption et qui ne verraient pas d'un mauvais oeil l'annexion des provinces de l'Ouest aux Etats-Unis. Le gouvernement fédéral le comprendra-t-il? Adaptera-t-il sa politique d'immigration aux exigences les plus pressantes de l'unité canadienne?

LE SCHISME OU LA PRISON

Mexico.—Les 61 prêtres qui restaient dans le diocèse de Durango ont été cités dernièrement auprès des autorités militaires. Le général leur déclara qu'il leur concèderait la liberté s'ils signaient une déclaration du Saint-Siège; sinon, ils seraient jetés en prison.

Don Juilo de Palacio, vicaire général, refusa de signer, ainsi que ses 60 compagnons. Après les avoir insultés, les militaires, obligèrent tous les prêtres, même les infirmes, à prendre le train pour Mexico, où ils furent internés dans une prison militaire

NOS FAITS ET NOS GESTES

EDMONTON

St-Edmond

ELM PARK

Ceux qui ont eu la bonne fortune, en bravant la boue printanière, d'assister à notre partie de cartes de dimanche dernier, ont dû s'en féliciter. Une assistance nombreuse, des prix de choix, un programme réussi, voilà certes, de quoi expliquer la bonne humeur qui rayonnait sur tous les fronts, à l'issue de la soirée.

Monsieur Taillefer et Mademoiselle Marguerite Taillefer ont ouvert le programme, par un morceau à quatre mains que tous surent apprécier — et ils se virent rappeler plus d'une fois. Le morceau suivant, régal exquis,fut rendu par Mlle G. Goyette et Mlle Thérèse Bernard, avec accompagnement de M. Taillefer au piano et de M. Paul Rhéaume au violon. Jeanne d'Arc représentée en costume de villageoise par Mme Goyette, chante ses adieux à son Domremy natal personnifié par Mlle Thérèse Bernard, une pastourelle lorraine. Pendant que se déroulaient les gracieuses et patriotiques strophes où Jeanne, sur son départ, entrevoit dans une vision prophétique ses victoires prochaines, sa courte gloire terrestre, et son cruel martyre—l'auditoire écoutait dans un silence recueilli, impressionnant. Et la romance d'**Evangéline** que nos deux chanteuses donnèrent en rappel, **fut tout aussi goûtée.**

Other people's troubles, comédie désopilante s'il en fut, se taille un gros succès d'hilarité. Nos acteurs et actrices ont droit à nos plus sincères compliments. Il était malaisé de jouer mieux qu'ils n'ont fait. Le talent remarquable dont ils ont fait preuve en interprétant cette petite pièce plutôt difficile, leur donne une place de choix dans notre troupe dramatique qui compte, ainsi que chacun sait, des étoiles de toute grandeur. Disons donc que Messieurs Adélard Richer, Philippe Morin, Mesdemoiselles Clara Bilodeau et Rosilda Girard,—et à d'autres titres tous ceux qui ont figuré au programme de dimanche soir, ont bien mérité de St-Edmond.

Le joli coussin offert par Mme Richer a été gagné par Mrs Croke et le prix d'entrée a échu à M. P. J. Barbeau.

Gagnantes des prix des dames: Mesdames Boutin, Leclaire, Mlle Poulin; ont gagné les prix des hommes: MM. Boulanger, Langlois, Leclaire.

Notre prochaine partie de cartes aura lieu au troisième dimanche d'Avril, qui se trouve être le Saint Jour de Pâques, 17 avril.

Le Cercle français de l'Université

La réunion du 30 mars, qui sera la dernière de l'année, offrira un programme musical entièrement donné par des artistes Canadiens-Français.

L'abbé Valiquette, du collège des Jésuites chantera deux chansons de Botrel, accompagné par le R. P. Lessard et ce dernier jouera ses merveilleuses variations sur le **Chant du Carillon.**

M. le Dr Boissonneault et Mme Boissonneault chanteront en duo **Plaisir d'Amour** de Martini et **la Périchole** d'Hoffenbach, accompagnés par Mme Olsen.

Les autres artistes sont Mlle Geneviève Lemay, accompagnée par sa soeur Mlle Bernadette Lemay; Mlle Bérengère Mercier, accompagnée par Mlle Gertrude Baril; Mlle Baril exécutera un morceaux de piano et Mlle Constance Gagner un morceau de Violoncelle.

Ce sera une réunion excessivement intéressante et nous espérons que l'assistance sera nombreuse.

UN JARDINIER-NÉ

Le Bonnie Doon French Garden a repris le Forest Height Green House et va être en état de fournir légumes, plants et jardinage de toutes sortes de qualité supérieure. M. Pierre Juchli est pour ainsi dire né jardinier et maraicher fleuriste.

COIN DES

BONNES AMIES

Tous nos membres sont absorbés dans les préparatifs du **Tag Day**, qui aura lieu samedi prochain et se poursuivra dimanche dans les paroisses de la ville et même à St-Albert, grâce à la bienveillance du Rév. Père Jan.

Nous escomptons d'avance la générosité des canadiens-français pour une oeuvre qui leur est à coeur.

Le concert du 3 avril au profit de l'A. C. F. A. est en préparation. Le programme sera inséré dans "notre coin" la semaine prochaine, mais nous pouvons déjà anticiper en annonçant qu'il y aura une comédie jouée par nos meilleurs artistes: Mlles Marg. Daigneault et Gabrielle Mercier, MM. A. Hervieux, Gérard Baril et J.-P. Provencher.

LE CLUB FRANÇAIS DE L'UNIVERSITÉ

Intéressante conférence de Mlle Florence Borden

A la dernière séance du Club français de l'Université, Mlle Florence Borden a lu un travail plein d'attrait et profondément pensé sur le sujet suivant: L'éducation universitaire est-elle un avantage ou un inconvénient pour les jeunes filles?

D'abord les inconvénients.

Il y a deux espèces de jeunes filles qui viennent à l'Université, dit Mlle Borden; les unes y viennent pour la culture sociale, les autres pour développer leur intellect ou pour se préparer à une profession.

La jeune universitaire qui se fait une position (de médecin, d'avocat, de professeur) doit souvent abandonner l'idée de mariage, car les jeunes gens ne veulent pas épouser une jeune fille qui peut s'acheter des fantaisies qu'ils ne peuvent pas se payer eux-mêmes. Et tout le monde accordera que c'est un inconvénient de rester vieille fille.

Parmi celles qui se marient, un nombre restreint épouseront des hommes riches et passeront leur existence dans les thés et les parties de cartes,—pour lesquels l'éducation universitaire est sans doute indispensable!

Si le mari n'est pas riche, ce qui est le cas le plus ordinaire, la nouvelle épouse devra mener une vie d'économie, souvent de privation, à laquelle elle n'est pas habituée et par conséquent elle sera malheureuse.

Quant aux jeunes filles qui, après avoir passé par l'université, ne peuvent se faire une belle situation, elles doivent travailler à quelque chose qu'elles n'aiment pas, et celles-là aussi seront malheureuses.

Du reste les femmes ne font ni de bons médecins ni de bons avocats, parce que chez elle l'émotion a plus d'influence que la raison.

Puis l'éducation supérieure ne fait que rendre la jeune fille sotte; elle ne trouve plus d'intérêt dans la conversation des personnes ordinaires qui la croient stupide; elle fait mauvaise figure avec les vrais savants, auxquels elle paraît absurde. Sans l'éducation universitaire elle aurait été plus naturelle et probablement charmante.

Les éditeurs de journaux ne veulent pas avoir de filles venant de l'université, car elles croient tout connaître et ne veulent rien apprendre. Et puis c'est par la pratique et non par les règles de rhétorique qu'on apprend à écrire.

Un nombre très restreint d'étudiantes suivent les cours d'économie domestique; elles se targuent généralement de ne savoir ni coudre ni faire la cuisine. Or c'est tragique quand la jeune femme ne rêve plus à une maison qui soit la sienne propre, aux petits enfants à ses genoux et à toutes les charmantes petites occupations domestiques.

Les hommes aussi ont des objections; ils admirent une jeune fille au cerveau cultivé, mais s'ils veulent se faire une amie ils choisiront plutôt une fille qui a moins d'esprit qu'eux-mêmes, car ils aiment à se sentir supérieurs à elle.

Enfin la jeune fille perd à l'université ses idées conventionnelles et religieuses; alors si elle est fatiguée de son mari, c'est le divorce immédiat.

Et puis la culture scientifique des femmes mène à la chute de la civilisation. Aussi longtemps que les femmes s'occupaient des choses spirituelles et des affaires domestiques, tandis que les hommes s'adonnaient à la science, le matériel était balancé par le spirituel. C'était naturel. Un dicton norvégien l'exprime ainsi: Les hommes doivent combattre pendant que les femmes prient. Mais si les femmes s'occupent aussi des choses matérielles et mettent en doute la valeur des pensées spirituelles, la civilisation tombera forcément en décadence; l'histoire a prouvé le fait.

Cependant, dit Mlle Borden, nous n'admettons pas cette objection. Si une demi-éducation, comme celle des étudiants au cours de leurs études, trouble momentanément la pensée,—une éducation complète éclaire définitivement l'esprit et le ramène à sa source divine, d'une façon certaine et pour ainsi dire automatique.

Voilà les objections faites à l'éducation universitaire pour les jeunes filles. Passons maintenant aux avantages:

Les étudiants de première année ont à répondre par écrit à cette question: Pourquoi venez-vous à l'Université? Il n'y a guère que trois réponses généralement données:

1. Regarder autour de soi pour chercher une carrière;

2. Recevoir une éducation libérale;

3. Se préparer à une profession.

L'objection contre la femme professionnelle est un ancien préjugé. On accuse l'intellect de la femme d'être inférieur à celui de l'homme. On oublie les grandes femmes du seizième et du dix-septième siècles. On oublie aussi les savantes du type de Mme Curie.

Au Parlement, tandis que les députés hommes passent leur temps à lire les journaux, à fumer et à se faire apporter des verres d'eau, les femmes suivent le débat de près, posent des questions sérieuses, exigent des réponses précises. Le Parlement s'est considérablement réformé depuis que les femmes y sont entrées.

Il faut des femmes avocats et juges, car elles comprennent mieux que les hommes la mentalité des jeunes filles et des enfants.

Quant aux femmes docteurs, on en trouve partout, dans les hôpitaux, les cliniques, à la campagne. Le monde ne saurait plus s'en passer.

Quand on dit que les femmes ne réussissent pas comme médecins, on veut simplement dire qu'elles ne font pas de grosses fortunes.

Puis, à part l'éducation professionnelle, l'éducation universitaire a une valeur de culture en soi qui ne peut être mesurée. Cette éducation développe la tolérance pour les idées d'autrui; elle permet de mieux jouir de la société de ses semblables; et même, à défaut de société, elle permet à la personne de se tenir compagnie à elle-même.

Aux jeunes filles qui ne se marient pas l'éducation permet de gagner leur vie d'une manière agréable et leur montre que la vie peut être vécue sans un mari.

L'éducation diminue les chances de divorce, car la jeune fille instruite, capable de gagner sa vie, n'a pas besoin d'épouser un homme qu'elle n'aime pas.

Enfin la femme qui a reçu une éducation universitaire reste une influence permanente dans la société; elle élève le niveau de la civilisation autour d'elle.

Ainsi donc, même si l'éducation universitaire n'avait, pour la jeune fille, d'autre avantage que celui de la culture, cet avantage serait amplement suffisant pour justifier cette éducation supérieure.

EN FAVEUR DE L'A.C.F.A.

A ST-JOACHIM

Dimanche, le 27 courant, à 8 h. ½ aura lieu dans la salle St-Joachim un concert au profit de l'A.C.F.A.

Le programme n'est pas encore au complet mais on sait déjà que Mlles G. Baril et A. Pepin ouvriront le concert par un duo de piano; qu'on aura le plaisir d'entendre les belles voix de M. le Dr et Mme Boissonneault dans "Les Zingarelles" de L. Bordèse, ainsi que M. l'abbé Valiquette qui chantera du Botrel.

Mlle Olive Brosseau nous fournira un morceau de violon.

Notre jeune avocat, M. Paul Poirier et M. J.-P. Provencher nous intéresseront sur un sujet d'actualité.

Les élèves du Couvent de l'Assomption et de l'école Grandin nous ont promis chacun un numéro au programme. En plus, nous verrons, en vues animées, par courtoisie du chemin de fer Canadien National, le dernier Voyage de la Survivance, ainsi que les divers endroits visités. Comme prix d'entrée on fera tirer un cinq piastres en or, offert par M. le Sénateur P.-E. Lessard.

Entrée: 50 sous.

Collège des Jésuites

Rien de bien nouveau, si ce n'est que le printemps a mis notre patinoire en déroute, que la boue s'accumule dans la cour, que les abords du collège prennent à certains endroits des apparences de fondrières.

L'infirmier a eu un surcroît de besogne à cause de la vaccination presque générale des élèves: quelques-uns eurent à se faire soigner pendant quelques jours; maintenant le calme se rétablit: plus un seul au lit!

En récréation, c'est plus que jamais un chahut à faire trembler le collège: la saison des quilles bat son plein: c'est un roulement continuel des boules sur le parquet, suivi du fracas des quilles qui tombent et des cris enthousiastes des vainqueurs.

Dimanche, à l'académie anglaise, beau débat sur l'instruction obligatoire entre L. Maurice et P. Gibeau; l'argumentation fut serrée des deux côtés, chacun faisant bien valoir ses arguments; le vote des auditeurs donna la victoire à P. Gibeau.

Tableau d'honneur de la semaine

Philosophie—
Dissertation, 1er, ex aequo: L. Maurice, L. Maynard.
Rhétorique—
Anglais, 1er: Lépine.
Belles-Lettres—
Anglais, 1er: Lelaidier.
Versification—
Préceptes, 1er: Martin.
Syntaxe—
Thème latin, 1er: A. Potvin.
Eléments Latins—
Version latine 1er: Germain.
Senior Commercial—
Arithmetic, 1er: Currie.
Junior Commercial—
Geography, 1st: S. Porter.
1re Française—
Histoire du Canada, 1er: Patenaude.
2e Française—
Analyse, 1er: L. Rivet.
3e Française—
Histoire Sainte, 1er: J. Madore.
4e Française, (1er cours)—
Dictée, 1er: Rutten.
4e Française, (2e cours)—
Histoire, 1er: F. Bernard.
2nd English—
Geography, 1er: Beaudreault.
3rd English—
Arithmetic, 1er: Ford.

LE GOLF ET LES NOTRES

Notre compatriote, M. Milton Martin, un enthousiaste du jeu de golf, dont les adeptes sont en immense majorité des anglais, vient d'être élu Président de l'"Alberta Golf Association," vice-président de la "Western Canada Golf Association" et enfin membre du bureau des Directeurs de la "Royal Canadian Golf Association."

Cela prouve évidemment que d'être canadien-français n'empêche pas d'être populaire et bien vu de nos concitoyens anglais.



M. Léger Roy

M. Léger Roy, autrefois de Chauvin et Dewberry, vient d'accepter une position au Premier Motors Ltd. comme agent des automobiles Hupmobile et Star. M. Roy n'est certainement pas un étranger parmi les canadiens-français du nord de l'Alberta puisqu'il y demeure depuis au-delà de vingt ans.

M. Harry V. Shaw, le gérant du Premier Motors Ltd. peut s'estimer heureux d'avoir pu obtenir M. Roy comme vendeur, il aura en lui un homme dévoué et toujours prêt à répondre à la clientèle française qui se présentera chez eux.

NOUVEAUX LIVRES A LA BIBLIOTHEQUE CIVIQUE

Fournis par la Librairie J. W. Pigeon

Topri: Avant les Neiges, Roman Canadien; Raymond Poincaré: l'Europe sous les armes; Damien Jasmin: La propriété privée et les systèmes opposés, de Platon à Lénine; Harry Bernard: La Maison Vide; "publication de l'Action française"; Abbé Goyette: l'Ineffaçable souillure; Georges Landreau: La Phonétique Française au conservatoire Lasalle; Robert de Roquebrune: D'un Océan à l'autre; Jean Flahault: Le Passé Radieux; Arthur Saint Pierre: Le Problème Social et "Quelques élément de solution"; Abbé Lionel Groulx: Vers l'émencipation; Pamphile Lemay: Reflets d'Antan; Harry Bernard: l'Homme tombé; Henri d'Arles: Estampes, et Nos historiens; Le Roman des Quatre, La Digue dorée, Roman Canadien inédit; Ubald Paquin: La Cité dans les fers, roman canadien inédit; François Provençal: Fleur lointaine, roman canadien inédit; Emile Lavoie: Le grand sépulere blanc, roman canadien inédit; Mme Lacerte: l'Ombre du Beffroi roman canadien inédit.

DE PASSAGE A NOS BUREAUX

M. Ubald Martel et M. et Mme Eugène Martel, tous de Legal, s'en vont en promenade à Gladstone, Michigan, E.-U., chez leur soeur. Ils espèrent être de retour dans un mois.

NOUVELLES RÉGIONALES

Red Deer

23 pouces de neige! En voilà suffisamment pour obstruer tous les chemins et bloquer chez eux, citadins et fermiers, mais quelle richesse pour nos champs! Malgré cette avalanche, notre curé fut heureusement surpris, dimanche dernier, de voir tant de fidèles à la Ste Messe.

Nous sommes heureux de revoir parmi nous notre curé revenu de l'hôpital, nous faisons des voeux pour que cette opération soit la dernière et aie de bons résultats.

Depuis deux jours, le soleil printanier fait tous ses efforts pour transformer en eau bienfaisante les 2 pieds de neige qui recouvrent nos champs; nos fermiers se sentent revivre, et l'on n'entend plus parler que de nettoyage de grains, de réparations et achats de semences, de retour de nos voyageurs qui sont allés en visites pendant ces longs mois d'hiver.

M. Th. Pomerleau est rentré enchanté de son voyage dans l'Est où il n'était pas retourné depuis 12 ans, plus que personne il peut juger des avantages de notre district; aussi espère-t-il avoir été assez éloquent pour convaincre plusieurs de ses amis de venir nous rejoindre sous peu.

M. Thibaut sera aussi bientôt parmi nous et M. R. de Villenfagne, annonce son retour pour la fin avril; il amène avec lui quelques amis qui veulent se fixer à Red Deer. Voilà de la bonne colonisation qui ne crèvera pas notre budget.

* * *

Nous sommes très heureux de féliciter Mlle Marguerite Martin, élève du grade XII du Couvent St-Joseph, de Red Deer, pour son succès dans le concours littéraire, institué par le Cie de vente de "Chevrolet." Par la pureté de son style, par la clarté et la valeur technique de ses démonstrations, Mlle M. Martin s'est classée première parmi tous les élèves des écoles supérieures de Red Deer. Nos sincères félicitations pour cette victoire, dont l'honneur qui lui revient tout d'abord, rejaillit sur l'Institution, et fait ressortir, une fois de plus, que l'enseignement bilingue n'a jamais nui au développement intellectuel des élèves. Il est à noter que toutes les jeunes filles de notre couvent qui prirent part au concours furent classées les premières. Soyons fiers de notre couvent.

Correspondant.

Clyde

Jeudi dernier était la fête de St-Patrice, patron de notre paroisse. Les dames d'autel sous la direction de Mme Alex. Parent avaient organisé une partie pour l'église, consistant en "chicken supper", bazar et "fish pond" pour la jeunesse. Le profit, toutes dépenses payées, se montait à $233.45, qui, en plus d'une porte-cierges pour l'église, sera employé pour acheter des meubles pour le nouveau presbytère. Nous remercions sincèrement M. le curé de Vimy et un grand nombre de ses paroissiens qui sont venus, quelques uns même de loin, assurer un si bon succès pour notre partie.

Correspondant.

Nouvelles Régionales

(Suite page 5)

NOUVELLES RÉGIONALES

(Suite)

Legal

Dimanche soir les acteurs de Morinville sont venus jouer "L'abbé Constantin", pièce d'Halevy, en trois actes. L'exécution fut parfaite, la direction excellente, et chacun rendit son rôle avec un talent qui mérite tous les éloges. La température était idéale et seul l'état des chemins laissait à désirer. Malgré cela, l'assistance fut nombreuse, et ce fut l'avis unanime que le cercle dramatique de Morinville possède non seulement des amateurs, mais des artistes réels et de talent irréfutable Les entr'actes, piano, chants, déclamation, étaient nombreux ,afin de permettre aux acteurs le changement de costumes et de décors, et aussi délicieusement choisis. Sincères félicitations.

Dimanche prochain, 27 février, aura lieu la soirée des dames de la paroisse. Partie de cartes. Prix nombreux. Attractions diverses et une jolie comédie: "Le mariage par téléphone." N'oubliez pas que tous les chemins, bons ou mauvais conduisent à Legal, et que si vous venez à notre soirée dimanche prochain, 8 hrs du soir, vous vous en retournerez satisfaits.

Un don généreux a été fait à l'église par Mme Hubert Létourneau. C'est un magnifique porte-lumières, de grande valeur, sorti des ateliers de la "Winnipeg Church Goods Co." Il est placé devant la statue de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, pour qui la bienfaitrice a une dévotion particulière. Remerciements.

Un curieuse machine fait entendre, de temps à autre, son "ronflement" dans les rues du village. Deux roues à l'arrière, dont l'écart correspond à la largeur du chemin tracé par les patins des sleighs; deux patins en avant; et le tout recouvert d'une toile blanche avec une vitre à l'avant et une lucarne à l'arrière. Ça passe partout, n'a peur d'aucun chemin, et saute par-dessus les bancs de neige. C'est une ingénieuse invention de notre populaire automobiliste Rodolphe Garneau. Bien trouvé, Duffy!

Dimanche dernier, étaient de passage au presbytère, Mgr M. Pilon, qui avait accompagné ses paroissiens, et M. l'abbé Mallet, curé de Vimy, venu exprès pour assister à la représentation de "L'abbé Constantin."

Jeudi soir de la semaine dernière, un incendie a détruit de fond en comble la résidence de Tobie Canuel, fermier du district de St-Emile, 5 milles du village. Il ne reste plus rien, et tout est brûlé, linge, mobilier, provisions, etc. Mme Canuel était seule à la maison, et n'eut que le temps de fuir avec ses enfants et les mettre en sureté. Quand les voisins arrivèrent, ils ne purent rien faire, sauf protéger les autres constructions et dépendances, pour empêcher le feu de s'y communiquer. M. Canuel était parti au moulin de Westlock et revint le lendemain avec une charge de farine, pour trouver sa maison en cendres. Nous offrons à M. et Mme Canuel l'expression de nos plus vives et sincères sympathies.

Notre gérant de la Banque Canadienne Nationale, M. J.-Bte Laporte, n'est pas resté longtemps à Legal. Il est envoyé à St-Paul des Métis, où il va se trouver à la tête de la succursale la plus importante, après Edmonton. Qu'il accepte nos meilleures félicitations avec nos voeux de succès. Il est remplacé ici par M. Léo. Belland, qui nous vient du Lac La Biche. Nous souhaitons à M. et Mme Belland et leur petite fille la plus cordiale bienvenue.

MM. J.-Bte DeChamplain et W. Mercier sont revenus de leur long voyage dnas l'Est. Ils n'ont pas l'air de s'en porter plus mal, au contraire, ils se déclarent satisfaits de leur séjour dans la province de Québec, où ils ont vécu de vieux souvenirs et refait de vieilles connaissances. Ils sont toutefois heureux de se retrouver à St-Emile.

Signes avantcoureurs du printemps: Exposition de chapeaux chez Mme Duthel, aussi au magasin Beaulieu.—Montage de semences en différents endroits du village.—Ph. Lanouette, pelle en main surveillant l'écoulement des eaux dans la grand'rue.—Les portes de nos deux garages restées ouvertes toute la journée.—Le sleighmobile de Duffy Garneau, remisé dans un coin de son garage, etc., etc.

Malades aux hôpitaux d'Edmonton: Mme Gabrielle Caouette, Mme Alexis Caouette, Antonio Régimbald, Jean Clément, la petite Rolande Garneau. Legal est bien représenté.

Ne pas oublier que dimanche prochain, 27 mars, mi-carême, tous les chemins mènent à la salle paroissiale. C'est la soirée des jeunes gens. Voici le programme: vente des casques; partie de "smear"; distribution des prix, trois pour les hommes, trois pour les dames; musique, chants, déclamation; comédie, "un contrat à la dynamite."

Correspondant.

Voici que s'est ouvert pour **L'Union** sa dixième année d'existence.

Maintenir un journal canadien-français au milieu d'une immense majorité de population anglaise, telle que nous l'avons en Alberta, c'est, vous ne l'ignorez pas, un problème difficile, et qui demande des sacrifices, et du temps. Car ici, nous sommes obligés à des traductions, ce qui rend notre travail beaucoup plus long et plus coûteux que celui des journaux anglais. Ayant aussi beaucoup moins d'annonces, toute la production du journal n'en est que plus onéreuse.

Cependant nous n'avons pas l'intention de cesser la publication de **L'Union**, tant que nous pourrons la faire vivre. Nous ne demandons qu'à l'améliorer, puisque c'est une œuvre d'une absolue nécessité pour la cause canadienne-française en Alberta.

Mais pour cela nous avons besoin du concours de toutes les bonnes volontés. Le plus pressant est que vous payiez au moins votre abonnement à temps.

La date où cet abonnement devient dû est marquée sur l'étiquette qui porte votre adresse. S'il y a "septembre '26", cela signifie: mois de septembre 1926. S'il y a "jan. '27" cela signifie: mois de janvier 1927, etc.

Apportez-y immédiatement votre attention et envoyez-nous la somme due, dès qu'elle devient due. A plus forte raison si vous êtes en retard.

IMPRIMERIE L'UNION LIMITÉE
10256 - 103ème RUE

ICI ET AILLEURS

Gourin Alta

M. et Mme Ulliac, M. Nicolas Cospérec et Mlle Cospérec sont de retour d'une promenade chez leur compatriote, M. Jean Ihuellou, à Clyde, ils ont goûté un plaisir inoubliable renouvelant sans cesse le souvenir des parents et amis de leur pays natal, la Bretagne. M. Ulliac a été émerveillé des progrès accomplis par cette riche paroisse de Clyde; une immense quantité de terre défrichée en peu de temps, les belles maisons de ferme, les belles écuries, les machines perfectionnées abondent. Le village de Clyde a fait provision d'une grande quantité de machines neuves pour la saison du printemps. M. Jean Ihuellou a acheté un gros tracteur Case de 18 chevaux pour le prix de 1800 dollars, et une charrue Oliver, toute en acier, pour le prix de 215 dollars. M. Jean Ihuellou a défriché 200 acres de terre très boisée en 7 ans, c'est un homme de progrès comme on n'en rencontre pas tous les jours.

M. Ulliac a également eu l'avantage de faire connaissance avec des éleveurs de mérite d'après ce qu'il nous a rapporté.

Correspondant.

ÉCOUTEZ UN PEU

Un tiers de nos abonnés ont payé ce qu'ils nous devaient pour l'an passé. Les deux-tiers qui ne l'ont pas fait songent-ils à s'en acquitter au plus vite?

Falher

Dimanche dernier, 20 mars, a eu lieu dans le sous-bassement de l'église, la partie de cartes qui apparemment sera la dernière de la saison. Malgré l'inclémence du ciel qui n'a pas tardé à se résoudre en pluie, l'assistance fut assez nombreuse, attirée par l'annonce un peu tardive peut-être d'une conférence de M. Normandeau, de Morinville, sur les problèmes de la ferme et des fermiers.

La soirée, sous les auspices du Comité provisoire des Dames de l'Autel, comportait une partie de cartes vivement animée comme d'habitude, mais qui fut écourtée en vue de la conférence. La vente aux enchères d'un beau tapis, faite par M. Forcier, un nouveau résident de Falher, en l'absence de M. V. Gamache, retenu par la grippe, un programme musical très apprécié, exécuté magistralement par Mme E. Chevigny, pianiste, M. Jos. Chevrette, violoniste, M. Victor Gravel et Mlle Blanche Chevigny pour le chant. M. Normandeau, le conférencier, qui nous avait déjà, le matin à la Grand'Messe, donné un spécimen de sa voix sonore, juste et souple, en même temps qu'onctueuse, mit un égal talent à intéresser l'assistance par des chansons appropriées à la circonstance.

Vint la conférence qui pendant une heure, tint les auditeurs attentifs et intéressés et sans doute aussi, satisfaits, car sur la suggestion faite de demandes d'explications, le combat (pour employer une expression bien connue) cessa faute de combattants. Une collation fut servie et chacun s'en fut chez lui non sans avoir auparavant chanté l'hymne national "O Canada." Etrangers et résidents, tous ont certainement remporté de cette petite soirée, un souvenir agréable, qui ancre de plus en plus dans les coeurs la promesse d'une avenir brillant et fructueux pour le district de Falher.

La soirée, toutes dépenses payées, a rapporté la somme de $83.95.

Les élèves du Couvent se proposent de donner une séance à Pâques. Comme leur réputation n'es plus à faire, on se fait déjà une joie de se préparer à aller les admirer et les applaudir. Si l'on parle moins du Couvent de Falher, c'est que la construction en est décidée et que l'on n'attend plus que le printemps pour se mettre à l'oeuvre. Sans doute, ce qu'on appelle le nerf de la guerre, indispensable en toute entreprise de ce genre nous fait encore bien défaut, mais dans la nécessité, il faut savoir s'imposer des sacrifices, et compter en même temps sur la providence.

Aussi je me permets, tout en leur adressant un merci du fond du coeur, de nommer les personnes du dehors qui nous ont déjà aidé dans notre oeuvre religieuse et patriotique, espérant que le bon exemple sera imité. M. le Dr Jos Boulanger $100; M. J. A. Rioux, secrétaire général de l'A.C.F.A., $20, M Frank Lambert, agent général de la Cie Massey Harris $5.

Un courant semble établi qui entraîne les colons vers les centres de Falher, Donnelly et Girouxville. En ces dernier temps nous avons fait quelques bonnes acquisitions qui seront suivies, je l'espère, de beaucoup d'autres. Il faut en donner une bonne part de crédit à l'A.C.F.A. Une chose bien certaine est que nos districts précités peuvent offrir encore de nombreuses terres à prendre comme homesteads ou à acheter à de bonnes conditions à de nombreux colons actifs et intelligents, désireux de faire des placements avantageux. Tous les visiteurs qui nous viennent se déclarent charmés, se considèrent comme en famille et comme dans une minuscule province de Québec.

UN TÉMOIN.

LE LAIT CAUSE DE TYPHOIDE

Montréal.—A la suite d'une enquête sur les sources d'où Montréal tire son lait, le Dr Boucher, officier de la santé publique, a déclaré qu'un nombre considérable de patients souffrant de la fièvre typhoïde recevaient leur lait du même fournisseur. Le nombre des cas signalés était de 126.

LA "MORTE" SE LEVA ET RÉCLAMA SON DÉJEUNER

Varsovie—Il y a quelques jours mourait, à Przezany (Galicie) une riche commerçante, Mme Russ. Afin de donner à la fille de la défunte, qui habite à une assez grande distance, le temps de se rendre aux obsèques, la cérémonie fut retardée de 24 heures. Or, quelle ne fut pas la stupéfaction des parents de la morte, lorsque, au moment de la mettre en bière, elle se leva sur son lit, et tout étourdie de voir tant de gens assemblés dans sa chambre à coucher demanda si le déjeuner serait bientôt prêt.

Grâce au providentiel ajournement, Mme Russ qui n'était qu'en léthargie, a échappé à l'ensevelissement.

TROIS BANQUES DE FLORIDE EN FAILLITE

West Palm Beach.—Deux banques de West Palm Beach et une autre de Palm Beach ont dû suspendre leurs paiements. Deux autres institutions ont résisté à la course prolongée dont ils étaient l'objet.

La First American Bank and Trust Co., de West Palm Beach, capitalisée à $400,000, et l'institution du même nom à Palm Beach,capitalisée à $500,000 n'ont pas ouvert leurs portes, tandis que la Northwood Bank and Trust Co., suspendait les affaires une heure après l'ouverture.

La crise financière dans la région créa une excitation intense.

LE BILL DU SUFFRAGE FÉMININ DANS LE QUÉBEC OBTIENT PEU DE SUCCÈS

Québec.—Par une majorité que l'ont pourrait dire écrasante, la Chambre a donné le coup de grâce au projet de loi par lequel on voulait accorder aux femmes le droit de suffrage dans la province de Québec.

Le bill présenté par M. V. Marchand, député de Jacques-Cartier, été rejeté par l'Assemblée Législative par un vote de 51 à 13. Le débat soulevé sur cette question n'a pas été aussi long qu'on le pensait; quelques députés ont parlé sur la question, la plupart contre, et tous avec une brièveté qui a quelque peu étonné. Il ne semble pas probable, en face de ce résultat, qu'une tentative soit faite pour ressusciter la mesure.

PETITES ANNONCES

"L'Agriculture est la plus grande source de richesse du Canada".—

Page des Cultivateurs

"Augmenter la production agricole, c'est contribuer au développement du Canada." —

LES MARCHÉS

EDMONTON

BLÉ—	
No. 1 Nord	1.18
No. 2 Nord	1.13
No. 3 Nord	1.05
No. 4 Nord	.94
No. 5 Nord	.78
No. 6 Nord	.65
Fourrage	.53
AVOINE—	
No. 2 C. W.	.43
No. 3 C. W.	.37
ORGE—	
No. 2 C. W.	.53
No. 3 C. W.	.49
Fourrage	.45
WINNIPEG	
No. 1 Nord	1.40
VANCOUVER	
No. 1 Nord	1.41
BÉTAIL—	
De choix	5.00 à 7.00
Qualité bonne	4.00 à 5.00
PORCS—	
Lisses épais, au débarqué	11.00
MOUTONS—	
Agneaux	8.00 à 11.00
Autres	4.50 à 7.00

Prix des produits agricoles payés par les acheteurs en gros.

CRÈME—	
Spéciale	.39
No. 1	.37
No. 2	.34

Ces prix peuvent baisser de 2, 3, 4 et même 6 sous, d'après la distance du marché.

BEURRE—	
De laiterie	.25
OEUFS—	
Extras, la douzaine	.25
Première qualité	.23
Deuxième qualité	.18
VOLAILLES—	
Grasses	.14
Passables	.12
Pauvres	.06
Coqs	.06
PATATES	1.00

PAS DE COMMERCE SANS PUBLICITÉ

Si vous aviez un objet que vous chérissiez plus que les autres, vous n'aimeriez pas le perdre.—L'Union est cet objet: renouvelez votre abonnement.

Voulez-vous que vos chaussures soient parfaitement remises à neuf? Envoyez-les par la poste à "La Botte Tricolore" 10256 - 103e rue, Edmonton.

La vie rurale dans la littérature

LES LABOUREURS

Je marchais sur la lisière d'un champ que des paysans étaient en train de préparer pour la semaille prochaine. Le paysage était vaste et encadrait de grandes lignes de verdure, un peu rougie aux approches de l'automne, ce large terrain d'un brun vigoureux, où des pluies récentes avaient laissé, dans quelques sillons, des lignes d'eau que le soleil faisait briller comme de minces filets d'argent. La journée était claire et tiède, et la terre, fraîchement ouverte par le tranchant des charrues, exhalait une vapeur légère. Dans le haut du champ, un vieillard poussait gravement son areau de forme antique, traîné par deux boeufs tranquilles, à la robe d'un jaune pâle, véritables patriarches de la prairie, hauts de taille, un peu maigres, les cornes longues et rabattues, de ces vieux travailleurs qu'une longue habitude a rendus frères, comme on les appelle dans nos campagnes, et qui, privés l'un de l'autre, se refusent au travail, avec un nouveau compagnon et se laissent mourir de chagrin. Les gens qui ne connaissent pas la campagne taxent de fable l'amitié du boeuf pour son camarade d'attelage. Qu'ils viennent voir au fond de l'étable un pauvre animal maigre, exténué, battant de sa queue inquiète ses flancs décharnés, soufflant avec effroi et dédain sur la nourriture qu'on lui présente, les yeux toujours tournés vers la porte et grattant du pied la place vide à ses côtés, flairant les jougs et les chaînes que son compagnon a portés, et l'appelant sans cesse avec de déplorables mugissements. Le bouvier dira: "C'est une paire de boeufs perdue; son frère est mort, celui-là ne travaillera plus. Il faudrait pouvoir l'engraisser pour l'abattre; mais il ne veut pas manger, et bientôt il sera mort de faim."

Le vieux laboureur travaillait lentement en silence sans efforts inutiles. Son docile attelage ne se pressait pas plus que lui; mais grâce à la continuité d'un labour sans distraction et d'une dépense de forces éprouvées et soutenues, son sillon était aussi vite creusé que celui de son fils, qui menait à quelque distance quatre boeufs moins robustes, dans une veine de terres plus fortes et plus pierreuses.

Mais ce qui attira ensuite mon attention était véritablement un beau spectacle, un noble sujet pour un peintre. A l'autre extrémité de la plaine, un jeune homme de bonne mine conduisait un attelage magnifique: quatre paires de jeunes animaux à robe sombre mêlée de noir fauve à reflets de feu, avec ces têtes courtes et frisées qui sentent encore le taureau sauvage, ces gros yeux farouche, ces mouvements brusques, ce travail nerveux et saccadé qui s'irrite encore du joug et de l'aiguillon, et n'obéit qu'en frémissant de colère à la domination nouvellement imposée. C'est ce qu'on appelle des boeufs **fraîchement liés**. L'homme qui les gouvernait avait à défricher un coin naguère abandonné au pâturage, et rempli de souches séculaires, travail d'athlète auquel suffisaient à peine son énergie, sa jeunesse et ses huit animaux quasi indomptés.

Un enfant de six à sept ans, beau comme un ange, et les épaules couvertes, sur sa blouse, d'une peau d'agneau qui le faisait ressembler à un petit saint Jean-Baptiste des peintres de la Renaissance, marchait dans le sillon parallèle à la charrue, et piquait le flanc des boeufs avec une gaule longue et légère, armée d'un aiguillon peu acéré. Les fiers animaux frémissaient sous la petite main de l'enfant, et faisaient grincer les jougs et les courroies liés à leur front, imprimant au timon de violentes secousses. Lorsqu'une racine arrêtait le soc, le laboureur criait d'une voix puissante, appelant chaque bête par son nom, mais plutôt pour calmer que pour exciter; car les boeufs, irrités par cette brusque résistance, bondissaient, creusaient la terre de leurs larges pieds fourchus, et se seraient jetés de côté, emportant l'areau à travers champs, si de la voix et de l'aiguillon, le jeune homme n'eût maintenu les quatre premiers, tandis que l'enfant gouvernait les quatre autres. Il criait aussi, le pauvret, d'une voix douce comme sa figure angélique. Tout cela était beau de force et de grâce; le paysage, l'homme, l'enfant, les taureaux sous le joug; et malgré cette lutte puissante, où la terre était vaincue, il y avait un sentiment de douceur et de calme profond qui planait sur toutes choses. Quand l'obstacle était surmonté, et que l'attelage reprenait sa marche égale et solennelle, le laboureur, dont la feinte violence n'était qu'un exercice de vigueur et une dépense d'activité, reprenait tout à coup la sérénité des âmes simples, et jetait un regard de contentement paternel sur son enfant qui se retournait pour lui sourire.

George SAND.

COMMENT PRÉPARER LA CHAUX POUR BLANCHIR LES BATIMENTS DE LA FERME

Prenez un demi-minot de chaux vive, éteignez avec de l'eau chaude et couvrez afin de tenir en vapeur; coulez le liquide dans un sac fin ou un couloir, ajoutez un quart de minot de sel, que vous aurez eu la précaution de faire dissoudre avant dans de l'eau chaude, 3 livres de poudre de riz bouillie en une pâte mince. Agitez le tout quand c'est bien bouillant; de plus, après avoir été dissous dans de l'eau chaude, ajoutez une demi-livre de blanc d'Espagne et une livre de colle. Ajoutez cinq gallons d'eau chaude au mélange, brassez-le bien, laissez-le reposer pour quelques jours à l'abri de la poussière. Quand vous en ferez usage, que ce soit avec une brosse ou un pulvérisateur, vous en obtiendrez un meilleur résultat en l'employant chaud. Une chopine bien employée couvrira une verge carrée. Ceci vous donne une idée de la quantité à préparer.

Remettez vos souliers en bon état avant le grand dégel en les expédiant par la poste à "La Botte Tricolore" 10256 - 103ème rue, Edmonton.

LE CRIBLE ET LA BONNE SEMENCE

(Notes des fermes expérimentales)

Le bon cultivateur songe dès maintenant à sa provision de semence pour le printemps; c'est agir sagement que d'employer les loisirs de l'hiver **à se préparer** pour la presse du printemps. La plupart des cultivateurs savent déjà combien d'acres ils se proposent d'ensemencer de chaque récolte et la quantité de semence dont ils auront besoin. A tous, nous pouvons donner ce conseil: Ne semez que la semence la meilleure et la plus propre que vous pourrez trouver. Employer le grain que vous avez produit sur votre ferme, de préférence à tout autre, à condition que la variété soit bonne, qu'elle soit pure, et à condition que vous puissiez la nettoyer et la classer assez bien pour faire de la semence de choix. Voici quelques conseils qui pourront être utiles au sujet de la sorte de semence à employer:

Blé: Tamis du fond. Rond 7-64"; 8-64"; 9-64; ou 10-64; Tamis du dessus: 12-64" à 13-64".

Orge: Tamis du fond: Oblong 6-64"x3-4"; Tamis du dessus: 10-64"x3-4".

Avoine: Tamis du fond: Oblong 1-12"x1-2"; 1-12x1-2" ou 1-14x 1-2"; Tamis du dessus: 11-64"x 3-4"; 1-8"x3-4".

Lin: Tamis du fond: Oblong 1-14" ou 1-15"x1-4"; Tamis du dessus, 1-14" à 1-16"x1-4".

Il y a sur le marché bien des sortes de tarares ou "cribles", qui se recommandent tous par certains avantages. Si vous achetez un nouveau tarare, assurez-vous qu'il a un bon courant d'air et un bon réglage, car c'est par le courant d'air que l'on enlève la plupart des grains légers, des bales et des poussières. Le tarare doit être serré aux jointures sinon la poussière et les petites graines passent avec la bonne semence. Passez le grain à travers le tarare deux ou trois fois si c'est nécessaire. Au premier passage, vous enlèverez les grains légers, les bales et la poussière; les criblages suivants amélioreront la qualité et enlèveront la plupart des graines de mauvaises herbes, et des petits grains. Ayez soin de voir à ce que le grain passe en une mince couche par-dessus l'émotteur (crible supérieur); si la couche était épaisse, la semence serait portée par-dessus le bout du tarare avec les criblures et la semence légère.

S'il vous faut acheter de la semence, voyez à ce qu'elle vienne de bonne source, qu'elle soit, de préférence, de la semence "Enregistrée." Voyez à ce qu'elle soit saine, bien nourrie, identique à la variété. Un échantillon bien classé contient de la semence bien nourrie, bien viable, et lorsqu'on sème cette espèce de grain, on obtient une levée uniforme. Le surplus de boisseaux que l'on obtient à l'époque de la récolte dédommage amplement du soin que l'on a mis à cribler la semence et à la sélectionner.

H. G. C. FRASER,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

LIGNES DE L'ALBERTA

Le ministre des chemins de fer demande au Parlement, au cours de cette session, l'autorisation pour le Canadien National de construire 68 milles de nouvelles lignes dans la province d'Alberta. La première de ces lignes est une accourcie entre Bretona et Clover Bar, à l'est d'Edmonton. Cette accourcie de 11 milles de long rendra possible un transport de marchandises plus rapide et plus court entre Edmonton, Camrose et au-delà. A l'heure actuelle les trains empruntent la route tortueuse de la ville d'Edmonton et de la vallée de la Saskatchewan Nord, traversant la rivière à bas-niveau et grimpent une dure rampe pour sortir de la vallée.

A l'heure actuelle il faut 45 minutes à un train de voyageurs pour aller de la gare d'Edmonton à la gare d'Edmonton Sud. Les trains de marchandises ne peuvent transporter que des charges faibles, à cause de la rampe de la voie et parce que le poids des locomotives est limité par la résistance du pont à bas niveau. La route proposée par l'accourcie raccourcira le trajet de 11 milles pour tous les trains et d'une heure pour les trains de voyageurs. De plus grandes économies seront réalisées dans l'exploitation.

Les deux autres lignes projetées seront construites dans le nord de la province pour des fins de colonisation et de développement. L'une court de l'est de Elk Point jusqu'à la rivière Saskatchewan sur une distance de 19 milles. Elle desservira un riche territoire agricole. Les colons établis dans la région auront donc accès à la rive sud de la rivière et de nombreuses bonnes terres sur le côté sud de la rivière seront tributaires du nouvel embranchement. L'on s'attendait à ce que cet embranchement soit prolongé pour faire le raccordement avec l'embranchement projeté de Spruce Lake, mais ce raccrochement Sxèridxzèèüà zèèù à cordement n'est pas nécessaire dans l'état actuel du trafic. La nouvelle ligne évitera du transport par voiture aux colons et aidera au développement de la région.

La seconde ligne de colonisation et de développement projetée va de Ashmont à Bonnyville, une distance de 38 milles. Le territoire traversé est riche; il renferme plusieurs terres développées mais un plus grand nombre en partie développées. Le manque de communications ferroviaires empêche cependant un plus grand développement. Toute la région au nord et à l'est de l'embranchement proposé, à l'exception de quelques terrains sablonneux, est bonne pour la culture. La terre se prête à la culture du grain et à la culture mixte.

EXPORTATIONS CANADIENNES A LA FRANCE

Les importations de blé du Canada ont subi un recul considérable de 1,636,136 tonnes en 1925 à 406,917 tonnes en 1926, écrit le Commissaire du Commerce du Canada, Hercule Barré, de Paris, dans le prochain numéro du Bulletin des Renseignements Commerciaux. Les exportations canadiennes en France, durant les onze premiers mois de 1926 ont atteint le total de 355,555,000 francs, par rapport à 311,091,000 francs pour la période équivalente de 1925 une plus-value, exprimée en france, de 1529 pour cent sur l'année précédente. Le volume total de nos exportations de machines, d'outils, d'instruments et d'autres articles métalliques a été, pour la période de 1926, de 153,119 tonnes soit une hausse de 54 pour cent.

Si vous aviez un objet que vous chérissiez plus que les autres, vous n'aimeriez pas le perdre.—L'Union est cet objet: renouvelez votre abonne-

L'INVENTEUR DE LA COUVEUSE ÉLECTRIQUE

Sherbrooke.—On a appris avec plaisir à Sherbrooke que c'est un ancien concitoyen, M. Alphonse Bourque, qui est l'inventeur de la couveuse électrique qui fait actuellement l'orgueil de la ville de Petaluma, en Californie, et qui peut faire éclore jusqu'à 150,000 poussins par jour. La couveuse a été perfectionnée par le fils de M. Bourque, Léo, qui est le propriétaire et directeur de l'établissement aujourd'hui. On estime que celui-ci mettra sur le marché cette année le joli total de 50 millions de poussins, soit 65% de la production entière de Petaluma.



Chanteurs Anglais en Tournée au Canada

Ces jeunes garçons, qui font partie de la chorale de l'Abbaye de Westminster, de Londres, font actuellement, avec un groupe de chanteurs de la chapelle royale de Windsor, une tournée au Canada, donnant des concerts dans les principales villes du pays. Ils ont chanté à Montréal samedi et dimanche, 26 et 27 février, et y ont été fort appréciés. Ces chanteurs sont accompagnés de M. Sydney H. Nicholson, organiste de l'abbaye de Westminster et du Dr. A. V. Baillie, doyen de Windsor. Leur tournée fut entreprise sous les auspices de la National League of Education, avec la permission spéciale du roi d'Angleterre, et leur voyage à travers le Canada s'est effectué sur le réseau du Pacifique Canadien. La gravure ci-dessus montre les jeunes garçons de la chorale de Westminster sur le pont du "S.S. Montrose", de la même compagnie, au moment de leur traversée d'Angleterre au Canada. Au centre, le Dr A. V. Baillie.

NOTRE ROMAN

BALLE-FRANCHE

par GUSTAVE AIMARD

(Suite)

—N'est-ce pas? Si bien que les chefs se réunirent autour du feu du conseil, et reconnurent que Fleur-de-Liane avait jeté un charme sur son père adoptif.

—Les imbéciles, murmura le comte.

—Peut-être, reprit le chasseur, en hochant la tête; toujours est-il qu'il fut résolu de l'abandonner seule dans le désert pour y mourir.

—Pauvre enfant! Alors qu'arriva-t-il?

—Natah-Otann et le Bison-Blanc, qui n'avaient pas été appelés au conseil, s'y rendirent en apprenant cette décision, et ils parvinrent si bien par leurs paroles trompeuses à changer l'esprit des chefs, que non seulement on renonça à abandonner la jeune fille, mais que depuis ce moment elle est considérée comme le génie tutélaire de la tribu.

—Et Natah-Otann?

—Son état est toujours le même.

—Voilà tout?

—Voilà tout.

—Eh bien, Balle-Franche, mon ami, avant deux jours, je saurai, moi, si cette jeune fille est aussi sorcière que tu le dis et ce que je dois en penser."

Le chasseur ne répondit que par un grognement inintelligible et sans parler davantage il s'étendit sur ses fourrures.

XV

L'Espion

Aussitôt que Natah-Otann fut sorti du calli dans lequel il avait introduit le comte, il se dirigea vers la hutte habitée par le Bison Blanc.

La nuit commençait à tomber; les Kenhas réunis autour des feux allumés devant l'entrée de chaque hutte causaient gaiement entre eux en fumant leurs longs calumets.

Le chef répondait par un signe de tête ou un geste amical aux saluts affectueux que lui faisaient les guerriers qu'il rencontrait sur sa route, mais il ne s'arrêtait à causer avec personne, et continuait son chemin avec plus de rapidité à mesure que l'obscurité devenait plus épaisse.

Il arriva enfin à une case situé presque au bout du village, sur la rive du Missouri.

Le chef, après avoir jeté un regard interrogateur aux ténèbres qui l'environnaient, s'arrêta devant cette hutte dans laquelle il se prépara à entrer.

Cependant au moment de soulever le rideau en peau de bison qui la fermait, il hésita quelques secondes et sembla se recueillir.

Cette demeure n'avait extérieurement rien qui la distinguât des autres du village; elle était ronde, avec un toit en forme de ruche, faite de branches entrelacées, reliées entre elles avec de la terre, et garnie de nattes tressées.

Cependant, après un moment de réflexion,Natah-Otann souleva le rideau, entra et s'arrêta sur le seuil de la porte, en disant en français ces deux mots:

"Bonsoir, mon père.

—Bonsoir, enfant, je t'attendais avec impatience, viens t'asseoir près de moi, nous avons à causer."

Ces paroles furent prononcées dans la même langue, par une voix douce.

Natah-Otann fit quelques pas en avant et laissa derrière lui retomber le rideau de la porte.

Si extérieurement la hutte dans laquelle le chef venait d'entrer ne se distinguait pas des autres, il n'en était pas de même pour l'intérieur.

Tout ce que l'industrie humaine peut imaginer, étant réduite à sa plus simple expression, c'est-à-dire privée des outils et des matières de première nécessité pour traduire sa pensée, le maître de cette habitation l'avoir pour ainsi dire inventé; aussi l'intérieur de cette hutte était-il une espèce de pandémonium étrange où se trouvaient réunis les objets les plus disparates et en apparence les moins faits pour se rencontrer auprès ls uns des autres.

Au contraire des autres huttes, celle-ci était percée de deux espèces de fenêtres dont les vitres avaient été remplacées avec du papier huilé; dans un angle un lit, au milieu une table, quelques sièges çà et là, un grand fauteuil près de la table, mais tout cela taillé avec la hache et mal équarris; tels étaient les meubles qui garnissaient ce singulier intérieur.

Sur des rayons, une quarantaine de volumes, la plupart dépareillés, des animaux empaillés pendus par des cordes, des insectes, etc.; enfin un nombre infini de choses sans nom, mais classées, rangées, étiquetées, complétaient cette singulière demeure, qui ressemblait plutôt à la cellule d'un anachorète, ou à l'antre secret d'un alchimiste du seizième siècle, qu'à l'habitation d'un chef indien; cependant cette hutte était celle du Bison-Blanc, un des premiers chefs Kenhas, et l'homme qui avait répondu à Natah-Otann était le Bison-Blanc lui-même.

Mais, nous l'avons dit, ce chef était Européen et avait sans doute gardé dans la vie sauvage quelques souvenirs de sa vie passée, derniers reflets d'une existence perdue.

Au moment où Natah-Otann entra dans la hutte, le Bison-Blanc, assis dans un fauteuil auprès de la table la tête appuyée sur les mains, lisait, à la lueur d'une lampe en terre dont la mèche fumeuse ne répandait, à part une odeur fétide, d'une lueur tremblante et incertaine autour de lui, dans un grand in-folio aux pages jaunies et usées.

Il releva la tête, ôta ses lunettes qu'il plaça dans le livre qu'il ferma, et faisant décrire un quart de cercle au fauteuil dans lequel il état assis, le vieillard sourit au jeune homme et lui indiquant un siège d'un geste amical:

"Allons, lui dit-il, assieds-toi là, enfant."

Le chef prit le siège, l'approcha de la table et s'assit sans répondre.

Le vieillard le considéra attentivement pendant quelques instants.

"Hum! fit-il, tu me parais bien sombre pour un homme qui vient, à ce que je suppose, d'obtenir enfin un grand résultat longtemps, attendu? Qui peut t'attrister ainsi? Hésiterais-tu, maintenant que tu es sur le point de réussir? Est-ce que tu commences à comprendre que l'oeuvre que malgré moi tu as voulu entreprendre est au-dessus des forces d'un homme livré à lui-même et qui n'a pour appui qu'un vieillard?

—Peut-être, répondit le chef d'une voix sourde. Oh! pourquoi mon père, m'avez-vous fait goûter les fruits de cette civilisation maudite qui n'était pas faite pour moi, pourquoi vos leçons ont-elles fait de moi un homme différent de ceux qui m'entourent et avec lesquels je suis condamné à vivre et à mourir.

—Aveugle à qui j'ai fait voir le soleil, tu te laisses éblouir par ses rayons, tes yeux trop faibles ne peuvent s'accoutumer à la lumière; au lieu de l'ignorance et de l'abrutissement dans lequel tu aurais toute ta vie végété, j'ai développé en toi le seul sentiment qui élève l'homme au-dessus de la bête fauve, je t'ai appris à penser, à juger et voilà comme tu me remercies, voilà ta récompense que tu devais me donner pour les peines que j'ai prises et les soins que je n'ai cessé de te prodiguer.

—Mon père!

—Ne cherche pas à te disculper, enfant, interrompit le vieillard avec une nuance d'amertume, je devais m'attendre à ce qui arrive, je m'y attendais, l'ingratitude et l'égoïsme ont été déposés dans le coeur de l'homme par la Providence pour sa sauvegarde. Sans l'ingratitude et l'égoïsme, ces deux vertus suprêmes de l'humanité, il n'y aurait pas de société possible, je ne t'en veux pas, je n'ai pas le droit de t'en vouloir, et comme l'a dit un sage, tu es homme et aucun sentiment humain ne doit t'être étranger.

—Je ne fais ni plaintes ni récriminations, mon père, je sais que vous avez agi envers moi dans une bonne intention, répondit le chef, malheureusement vos leçons ont produit un résultat contraire à celui que vous attendiez; en développant mes idées vous avez, à votre insu et au mien, agrandi mes besoins; la vie que je mène me pèse, les hommes qui m'entourent me sont à charge, parce qu'ils ne peuvent pas me comprendre, et que moi-même je ne les comprends plus; malgré moi mon esprit s'élance vers des horizons inconnus, je rêve tout éveillé des choses étranges et impossibles, je souffre un mal incurable et que je ne puis définir, j'aime sans espoir une femme dont je suis jaloux et qui, à moins d'un crime, ne pourra jamais m'appartenir. Oh! mon père, je suis bien malheureux.

—Enfant! s'écria le vieillard en haussant les épaules avec pitié, tu es malheureux, toi! ta douleur me donne envie de rire: l'homme a en soi le germe du bien et du mal, si tu souffres c'est à toi seul que tu dois t'en prendre! Tu es jeune, tu es intelligent, tu es fort, tu es le premier de ta nation, que te manque-t-il pour être heureux? Rien! Si tu veux fermement l'être, étouffe dans ton sein la passion insensée qui le dévore, suis sans regarder ni à droite ni à gauche la mission glorieuse que tu t'es toi-même tracée. Quoi de plus beau,, de plus noble, de plus grand, que de délivrer un peuple et le régénérer?

—Hélas! le pourrai-je?

—Ah! tu doutes? s'écria le vieillard en frappant du poing sur la table et le regardant en face, alors tu es perdu; renonce à tes projets, tu ne réussiras pas; dans une route comme la tienne, hésiter ou s'arrêter, c'est périr!

—Mon père?

—Silence! s'écria-t-il avec un redoublement d'énergie, et écoute-moi; lorsque pour la première fois tu m'as dévoilé tes projets, j'ai essayé par tous les arguments possibles de te le faire abandonner, je t'ai prouvé que ta résolution était prématurée, que les Indiens abrutis par un long esclavage n'étaient plus que l'ombre d'eux-mêmes, et qu'essayer de réveiller en eux tout sentiment noble et géséreux était essayer de galvaniser un cadavre; tu as résisté, tu n'as voulu rien entendre, tu t'es jeté tête baissée dans des intrigues et des complots de toutes sortes, est-ce vrai?

—C'est vrai!

—Eh bien! maintenant, il est trop tard pour reculer, il faut marcher en avant quand même, tu tomberas, mais au moins tu tomberas avec honneur, et ton nom, chéri de tous, grossira le martyrologe immense des hommes d'élite qui se sont dévoués à leur patrie.

—Les choses ne sont pas assez avancées, il me semble, pour...

—Ne pas pouvoir reculer, n'est-ce pas? interrompit-il.

—Oui.

—Tu te trompes, pendant que tu t'occupes de ton côté à réunir des partisans et à préparer l'exposition de ta prise d'armes, crois tu donc que moi je reste inactif.

—Que voulez-vous dire?

—Je veux dire que tes ennemis soupçonnent tes projets, qu'ils te surveillent, et que si tu ne les préviens pas par un coup de foudre, ce sont eux qui te surprendront et te tendront un piège dans lequel tu tomberas.

—Moi! s'écria le chef avec violence, oh! nous verrons!

—Redouble donc d'activité, ne te laisse pas prévenir, et surtout sois prudent, tu es surveillé de près, je te le répète.

—Comment savez-vous?...

—Pourvu que je le sache, cela suffit, il me semble, rapporte-t-en à ma prudence, je veille, laisse les espions et les traîtres s'endormir dans une trompeuse sécurité, si nous les démasquions, d'autres s'offriraient à leur place, il vaut mieux pour nous ceux que nous connaissons; de cette façon, aucunes de leurs démarches ne nous échappent, nous savons ce qu'ils font et ce qu'ils veulent, et tandis qu'ils se flattent de connaître nos projets et de les divulguer à ceux qui les payent, c'est nous qui sommes leurs maîtres et les amusons par des renseignements faux qui servent à cacher nos véritables résolutions; crois-moi, leur confiance fait notre sécurité.

—Vous avez toujours raison, mon père, je m'en rapporte entièrement à vous, mais au moins ne puis-je savoir le nom des traîtres.

—A quoi bon, puisque je les connais, quand il en sera temps, je te dirai tout.

—Soit."

Il y eut un silence assez long, les deux hommes, absorbés dans leurs pensées, ne remarquèrent pas une tête grimaçante qui passait par-dessous le rideau de la porte, et depuis assez longtemps déjà écoutait leurs paroles.

Mais l'homme, quel qu'il fût, qui se livrait à cet espionnage, donnait par intervalles des signes de mauvaise humeur et de désappointement; en effet, en venant écouter les deux chefs, il n'avait pas songé à une chose, c'est qu'il ne pourrait pas comprendre un mot de ce qui se dirait entre eux, Natah-Otann et le Bison-Blanc parlaient français, langage complètement inintelligible pour l'écouteur, triste mécompte pour un espion.

Cependant il ne se rebuta pas et continua quand même à écouter, espérant peut-être que d'un moment à l'autre ils changeraient d'idiome.

"Maintenant, reprit le vieillard, rends-moi compte de ton excursion; lorsque tu es parti, tu étais joyeux, tu espérais, me disais-tu, ramener avec toi l'homme dont tu as besoin pour jouer le principal rôle dans ta conspiration.

—Eh bien! vous l'avez vu aujourd'hui, mon père, il est ici; ce soir il est entré à mes côtés dans le village.

Oh! oh! explique-moi donc cela, mon enfant," dit le vieillard avec un doux sourire, et en s'arrangeant dans son fauteuil de façon à écouter commodément. Par un mouvement imperceptible, et tout en semblant prêter la plus grande attention à Natah-Otann, il rapprocha les grands pistolets placés auprès de lui.

"Va, dit-il, je t'écoute.

—Il y a six mois environ, je ne sais si je vous en ai parlé alors, j'avais réussi à m'emparer d'un chasseur canadien, contre lequel j'avais une vieille rancune.

—Attends donc, oui, j'ai un souvenir confus de cette aventure, un certain Balle-Franche, n'est-ce pas?

—C'est cela même, eh bien! j'étais furieux contre cet homme, qui depuis si longtemps se jouait de nous, et me tuait mes guerriers avec une chance inouïe; dès que je me fus emparé de lui, je résolus de le faire mourir dans les tortures.

—Bien que tu le sais, je n'approuve pas cette coutume barbare, c'était ton droit, et je ne trouve rien à dire à cela.

—Lui n'y fit non plus aucune objection, au contraire, il nous nargua; bref, il nous rendit tellement furieux contre lui, que je lui donnai l'ordre du suppliice; au moment où il allait mourir, un homme, ou plutôt un démon, apparut tout à coup, se jeta au milieu de nous, et seul, sans paraître se soucier du danger qu'il courait, il s'élança vers le poteau et détacha le prisonnier.

—Hum! c'était un vaillant homme, sais-tu?

—Oui, mais son action téméraire allait lui coûter cher, lorsque tout à coup, à un signe de moi, tous mes guerriers et moi-même nous tombâmes à ses genoux avec les marques du plus profond respect.

—Ah çà! que me racontes-tu là?

—La stricte vérité; en regardant cet homme en face, j'avais reconnu sur son visage deux signes extraordinaires.

—Lesquels?

—Une cicatrice au-dessus du sourcil droit, et une point noir sous l'oeil du même côté de la figure.

—C'est étrange, murmura le vieillard tout pensif.

—Mais ce qui l'est encore plus, c'est que cet homme ressemble au portrait que vous m'avez fait, et qui est détaillé dans le livre qui est là, dit-il, en montrant l'endroit du doigt.

—Alors que fis-tu?

—Vous connaissez mon sang-froid et ma rapidité de résolution, je laissai cet homme partir avec mon prisonnier.

—Bien, et après?

—Après, j'eus l'air de ne pas chercher à le revoir.

—De mieux en mieux," dit le vieillard en approuvant de la tête, et d'un mouvement prompt comme la pensée, il arma le pistolet qu'il tenait à la main et fit feu.

Un cri de douleur partit du côté de la porte, et la tête qui épiait sous le rideau disparut subitement.

Les deux hommes se levèrent et coururent à l'entrée de la hutte, tout était désert, seulement une assez large mare de sang indiquait clairement que le coup avait porté.

"Qu'avez-vous fait, mon père? s'écria Natah-Otann avec étonnement.

—Rien, j'ai donné une leçon, un peu rude peut-être, à un de ces espions dont je te parlais tout à l'heure."

Et il alla froidement se rasseoir sur son fauteuil.

Natah-Otann voulait suivre la trace sanglante laissée par le blessé.

"Garde-t-en bien, lui répondit le vieillard, ce que j'ai fait suffit, continue ton récit, il est on ne peut plus intéressant, seulement tu vois que tu n'as pas de temps à perdre si tu veux réussir.

—Je n'en perdrai pas, père, soyez tranquille, s'écria le chef avec colère, mais je vous jure que je connaîtrai ce misérable.

—Tu auras tort de le chercher, voyons, parle."

Natah-Otann raconta alors dans les plus grands détails sa rencontre avec le comte, et de quelle façon il l'avait fait consentir à le suivre à son village.

Cette fois nul incident n'interrompit sa narration, il paraît que provisoirement, du moins, la leçon donné par le Bison-Blanc aux écouteurs, leur avait suffi.

Le vieillard rit beaucoup de l'expérience de l'allumette et de l'étonnement du comte, lorsqu'il avait reconnu que l'homme que jusqu'alors il avait pris pour un sauvage grossier et à demi idiot, se trouvait un homme d'une instruction et d'une intelligence au moins égales à la sienne.

"Maitenant que dois-je faire, ajouta Natah-Otann en forme de péroraison, il est ici; mais auprès de lui se trouve ce Balle-Franche, ce chasseur canadien, dans lequel il a la plus grande confiance

—Hum! répondit le vieillard, tout cela est fort sérieux; d'abord, mon enfant, tu as eu tort de te faire connaître de cet individu pour ce que tu es, tu étais beaucoup plus fort que lui tant qu'il ne te croyait qu'un sauvage imbécile, tu t'es laissé emporter par ton orgueil, par le désir de briller aux yeux d'un Européen, de l'étonner; c'est une faute, une faute grave, parce que maintenant, il se méfie de toi et se tient sur ses gardes."

Le jeune chef baissa la tête sans répondre.

"Enfin, reprit le vieillard, je tâcherai d'arranger tout cela, mais d'abord il faut que je voie ce Balle-Franche et que je cause avec lui.

—Vous n'en obtiendrez rien, mon père, il est dévoué au comte.

—Raison de plus, enfant, dans quelle hutte les as-tu logés?

—Dans l'ancienne hutte du conseil.

—Bien, là ils seront commodément, et il sera facile d'entendre tout ce qu'il diront.

—C'est ce que j'ai pensé.

—Maintenant, une dernière observation.

—Laquelle?

—Pourquoi n'as-tu pas tué la Louve des prairies?

—Je ne l'ai pas vue, moi, je n'étais pas au camp, mais je ne l'eusse pas fait."

Le vieillard lui posa la main sur l'épaule.

"Natah-Otann, mon enfant, lui dit-il d'une voix sévère, lorsque comme toi on est chargé de l'avenir d'un peuple, il ne faut reculer devant rien, un ennemi mort fait dormir tranquille les vivants; la Louve des prairies est ton ennemie, tu le sais, son influence est immense sur l'esprit superstitieux des Peaux-Rouges, souviens-toi de ces paroles, dites par un homme xpérimenté, tu n'as pas voulu la tuer, c'est elle qui te tuera."

Natah-Otann sourit avec mépris.

"Oh! dit-il, une misérable femme à moitié folle.

—Ah! fit le Bison-Blanc en haussant les épaules, ignores-tu donc que derrière chaque grand événement se cache une femme, ce sont elles qui tuent les hommes de génie et pour des intérêts futiles et de mesquines passions font avorter les plus beaux et les plus hardis projets.

—Oui, vous avez peut-être raison, répondit Natah-Otann, mais je le sens, je ne pourrais rougir mes mains du sang de cette femme."

Le Bison-Blanc sourit avec mépris.

"Des scrupules, pauvre enfant, dit-il avec dédain, c'est bien, je n'insiste pas, seulement sache bien ceci: ces scrupules te perdront: l'homme qui prétend gouverner les autres doit être de marbre et n'avoir de l'humanité que les dehors, sinon ses projets avorteront en germe et ses ennemis le bafoueront; ce qui a perdu les plus grands génies, c'est qu'ils n'ont jamais voulu comprendre ceci, qu'ils travaillent pour ceux qui leur succéderont et non pour eux-mêmes, l'homme est myope, quelle que soit l'intelligence qu'il possède, l'égoïsme féroce qui le domine lui met sur les yeux un bandeau tellement épais, qu'il ne voit plus rien autour de lui.

—Mon père, au lieu de m'aider de vos conseils, vous semblez prendre plaisir à me désespérer, vos théories sont navrantes.

—Est-ce moi qui les ai faites? non, le monde est ainsi, nul ne peut le changer! Il fut un temps où moi aussi je parlais comme tu le fais à ce moment, pauvre enfant que tu es; mais moi et ceux qui suivaient ma route nous luttions contre toute une civilisation que nous voulions renverser, pour en substituer une autre! C'est dans le sang qu'on retrempe et régénère un peuple! L'oeuvre immense que nous avions entreprise, nous autres les Titans de l'avenir, nous l'avons menée à bien, aujourd'hui, nous sommes des maudits, demain nous serons des martyrs, et pour nos arrière-neveux nous serons les bienfaiteurs de l'humanité tout entière. Va! pauvre jeune homme, suis la route, tes projets ne sont que des jeux d'enfants en comparaison de ce que mes compagnons et moi nous avons fait lorsque sur nos chaises curules, seuls et forts seulement de notre droit, nous avons jeté le gant à l'Europe levée contre nous, se ruant à la curée de nos plus riches campagnes, et se partageant déjà nos têtes avec des rires de mépris."

(A suivre)

TRIBUNE LIBRE

Il est bien entendu que, si nos colonnes sont ouvertes à tous les Canadiens-Français, à condition que leurs lettres soient utiles,—et nous nous réservons le droit de juger de leur utilité,—néanmoins nous laissons aux auteurs toute la responsabilité de leurs écrits. De plus chaque correspondance doit porter le nom et l'adresse réels de l'envoyeur, de façon que nous soyons certain de sa bonne foi.

Tribune libre

M. le Rédacteur,

Pourquoi les Irlandais nous persécutent-ils? Est-ce en remerciement de ce que les Canadiens ont fait pour eux lors des années des grandes misères de ce malheureux peuple, surtout en 1847, lors de la grande famine où dans certaines parties de cette pauvre Irlande plus de la moitié ont péri de misère; d'autres par centaines ou milliers ont émigré, ont abandonné leur malheureuse patrie, chassés par la famine et la persécution. Plusieurs milliers sont venus à Montréal et auraient certainement tous péri, sans la charité des Canadiens, et de nos Communautés religieuses, car le typhus s'étant déclaré parmi eux (à bord des bateaux), un grand nombre en mourait tous les jours. Ce n'est pas seulement en ces grandes calamités ou la pitié émouvait tous les peuples (excepté l'Angleterre), que le Canadien s'est montré bon et compatissant envers ces malheureux infortunés, car il voyait en eux un frère en religion, un compagnon d'infortune persécuté comme lui à cause de sa religion.

Et, dans mon jeune temps, on voyait encore dans presque toutes les familles, du long du fleuve, un orphelin ou une orpheline irlandaise, qu'à la demande des Evêques les Canadiens avaient adoptés.

Quand des pauvres innocents sans éducation vont s'unir aux Orangistes et autres du même calibre pour nous persécuter, oubliant leurs bienfaiteurs, ils s'allient au persécuteur plusieurs fois séculaire, bénissant la botte qui les a si cruellement frappés.

C'est bien malheureux, mais ceux-là peuvent plaider ignorance. Mais que des hommes instruits, des prêtres, des évêques en fassent autant, c'est incompréhensible.

Que des prêtres, des évêques nous persécutent **dans notre langue et notre foi, contre nos droits les plus sacrés et acquis par nos** pères par tant de luttes et de sacrifices, contre le bon sens et les instructions si claires du Saint-Siège!

Et ceci n'est pas de la fable. C'est tous les évêques Irlandais que j'ai connus depuis 50 ans que je voyage. Il y en a qui n'y vont pas par quatre chemins, tel Mgr. de London, Ont. auquel un journal de Québec disait qu'il se servait de sa Houlette comme d'un bâton, pour assommer ses ouailles. D'autres y vont moins brutalement mais n'en poursuivent pas moins le même but.

Ce n'est pas la même chose que Mgr Legal (n'en déplaise à M. Léger Roy). Quand celui-ci a fondé une paroisse anglaise s'il n'a pas mis un Irlandais comme curé, il a mis un Canadien qui parlait parfaitement bien l'anglais et digne sur tous les rapports, et surtout il n'a jamais eu l'étroitesse d'esprit ni le fanatisme de dire à ses prêtres de ne pas parler la langue de leurs paroissiens... Non, cela ne s'est jamais vu parmi les évêques de langue française. Il n'y a que des Irlandais qui puissent faire de pareilles choses.

Pas un bon canadien-français ne peut accepter de renier sa langue, étant, comme elle l'est ici, gardienne de sa foi. Car pourquoi les Irlandais ont-ils apostasié par millions aux Etats-Unis. Tandis que d'autres groupes homogènes qui ont conservé leur langue, leurs traditions particulières, ont conservé leur foi; tels différents groupes de Canadiens, d'Italiens, d'Allemands.

Est-ce que les fils spirituels de St-Patrice n'avaient pas la vraie foi, la foi vive? Allons donc! Ce serait faire injure au grand Saint Apôtre d'Irlande. Les Irlandais ont conservé la foi en Irlande dans la persécution (on voit que la persécution est bonne, mais elle ne justifie pas le persécuteur), les privations, les misères de toute sorte. Mais ils n'ont pu la conserver (du moins un grand nombre) au milieu de l'abondance et de la liberté en Amérique. Ils n'ont pu résister au torrent de matérialisme qui déferle sur les Etats-Unis, n'ayant aucune barrière à opposer à leurs concitoyens protestants.

Il en est un peu de même ici dans l'Ouest. Même des Canadiens, qui se sont trouvés isolés parmi des nations étrangères, ont abandonné leur langue et aussi leur foi, ou à peu près. Ils sont mûrs pour les mariages mixtes, (le grand fléau), et l'apostasie.

Prions donc St Patrice, qu'il nous obtienne sa foi catholique. Et alors nous verrons tomber toutes les défiances des Canadiens-Français et ils seront les plus fidèles et les plus heureux enfants de ce diocèse. Qui potest capere capiat.

Amicus HIBERNIAE.

Tribune libre

Aux Canadiens vitupérants

Oui, est-ce là du Catholicisme,—si je m'en rapporte à l'intitulé de votre article de fond dans L'Union du 10 mars courant,—que de pourchasser, comme vous le faites, **tout ce qui est Irlandais,** c'est-à-dire, par des propos tels, qu'ils en sont rendus d'une hypocrisie évidente dans leur inexactitude, et par le parti pris éhonté auquel vous les puisez?

Dans la courte histoire dont vous vous efforcez d'imprimer notre esprit, et qui, d'après les renseignements par moi-même pris à bonne source, est tout bonnement erronée, les personnes par vous mises en cause sont écoeurées—et on le serait à moins—de ce que vous mettez tout en oeuvre pour les noircir à plaisir: aussi, plus timorées parce que plus sous la dépendance de Canadiens, elles m'ont formellement exprimé le désir de n'être pas importunées davantage dans leur tranquillité toute de dévouement, appuyant leur dire par cette opinion dont la justesse ne saurait être contestée: "Que moins on a affaire aux journaux, meilleur ça est."

Vous voilà jugés, Messieurs les collaborateurs à tous crins du journal L'Union, vous qui usez de tous les moyens pour arriver à vos fins, lesquelles sont pour beaucoup: le décrochage d'une décoration, Palmes Académiques ou Poireau.

La cause est donc entendue, comme on dirait au Palais, pour ces saintes âmes, moins combattives que celles de Calder dont la cause va suivre, parce que moins indépendantes, mais tout autant pleines de dignité, puisée à l'école du sacrifice d'entre tous les sacrifices inspirés par notre sainte religion.

Quant à la Rév. Soeur, directrice de l'école de Calder, contre laquelle les indignes anonymes du journal L'Union reviennent à la charge dans ce même article: "Est-ce là du catholicisme," je suis allé aussi faire enquête auprès d'elle. J'en suis revenu rempli d'admiration pour la dignité toute de simplicité et de mansuétude qu'il m'a été donné de constater dans ses rapports envers le prochain.

On est tellement peu habitué, dans la fréquentation exclusive des personnes du sexe fort en ce pays d'Amérique surtout, de rencontrer des gens à manières qui ne soient plus ou moins entachés de rusticité ou de malices, ou de malices et de rusticité tout à la fois, que cette bonne Soeur m'est apparue dans son vrai jour: un joyau de cette religion catholique que certains Canadiens, — tellement habitués à la flatterie et tellement remplis de l'orgueil qu'elle provoque en eux,—se figurent être exclusivement leur.

Là aussi j'ai appris la vérité, mais une vérité,—comme dans le cas précédent ayant trait à l'école séparée de l'Immaculée Conception,—bien différente de ce que nous l'a dépeinte le journal L'Union; c'est pourquoi, je suis autorisé à répondre aux fameux anonymes de cet hebdomadaire, que, avant de confier à l'imprimerie leurs racontars assimilables aux plus vulgaires potains de concierges, avant de lancer leur venin contre des personnes dignes de foi et de respect, ils feraient mieux de s'entourer de toute la vérité, et de ne pas se contenter des apparences de loyauté qu'ils croient reconnaître en certaines personnes. Je n'ai pas à leur apprendre ce qu'ils savent aussi bien que moi concernant l'enseignement du français dans les écoles catholiques canadiennes, mais, s'il faut que je mette les point sur les "i", je suis prêt à le faire, me réservant ainsi le soin de publier un autre article dans lequel, comme bien vous pensez, je ne les ménagerai pas. En attendant, je me permets, sans plus de réticence, de leur dire: Qu'ayant altéré la vérité, ils ont agi en gens dépourvus de jugement, et sans plus de charité et d'amour que les adeptes des diverses sectes protestantes dont ils ont fait mention dans leur article acrimonieux.

L'exemple de la paille et de la poutre dont se servit le Sauveur est toujours d'actualité.

François de JOMARON.

Réponse du rédacteur

Cher monsieur,

Les articles de fond non signés sont de moi. Nul besoin de vous en prendre à des "collaborateurs à tous crins," qui sont, M. de Jomaron, personnes tout aussi respectables que vous.

Je n'attaque pas " tout ce qui est Irlandais." Je ne fais qu'essayer de défendre le catholicisme français et la langue française contre leurs adversaires, qu'ils soient irlandais ou autres.

Voici plusieurs fois que, pour vous faire plaisir, je laisse passer, dans les "Tribunes Libres," votre prose. J'aimerais qu'à l'avenir, si vous tenez absolument à vous faire imprimer, vos épîtres soient d'un style plus français, c'est-à-dire qui ait un peu plus de naturel et de clarté. J'aimerais aussi que vous restiez dans les bornes de l'urbanité dont la vraie noblesse française garde le privilège, et vous voir cultiver un peu moins les épithètes dont sont parées vos deux lettres: blasphémateur, lanceur de venin, hypocrite, décrocheur de poireau, dépourvu de jugement, etc.

Faites-vous, M. de Jomaron, s'il vous plaît, le champion de nos adversaires. Prouvez-nous que les commissaires des écoles catholiques d'Edmonton font tout ce qu'ils peuvent en faveur du français. Soyez le défenseur de la supérieure des Ursulines de Calder. Prouvez, ce que le R. P. Kennedy n'a pu faire, que j'ai attaqué l'autorité ecclésiastique; que le "Western Catholic" suit les enseignements de Rome sur les droits du français à l'église et à l'école; que j'ai dit quelque fausseté lorsque j'ai montré, par l'exemple actuel du Lac La Nonne, comment on s'y prend pour saper une paroisse française et en créer une anglaise.

Je ne prétends pas, M. de Jomaron, être infaillible. Je n'ai nulle haine pour les personnes, mais seulement pour les idées et les actes injustes, anti-catholiques, anti-français. Si vous pouvez me démontrer que je me suis trompé, tant mieux, et je n'hésiterai pas à le dire publiquement.

Mais, pour cela, les lecteurs de **L'Union** et moi préfèrons vous voir déverser moins d'injures et plus de faits prouvés.

Je n'appartiens point, M. de Jomaron, à la noblesse française et ne me targue pas d'une auréole de sainteté. Pour autant, comme rédacteur de **L'Union,** je désire que ceux qui nous envoient des "Tribunes Libres" n'apprennent point, de vous, à s'insulter au lieu de raisonner.

C'est ainsi du moins, M. de Jomaron, ne vous en déplaise, que j'entends le journalisme catholique.

Et enfin, M. de Jomaron, puisque ceux qui protestent contre les agissements irlandais ne vous plaisent pas, pourquoi n'écrivez-vous pas au Pape pour le rabrouer d'avoir écrit cette fameuse lettre où il se fait le champion du français auprès des évêques et archevêques des provinces de langue anglaise en Canada? Prouvez-lui donc qu'il a grand tort "d'attaquer" les Irlandais. Dites-lui qu'il ferait mieux de s'en prendre aux canadiens-français et que, ne vous ayant pas consulté, M. de Jomaron, il s'est trompé de tout au tout.

G. B.

ONCLE SAM NE CRAINT RIEN DE CE CÔTÉ-LA

Chicago.—Curtis-D. Wilbur, secrétaire de la marine, a déclaré que les Etats-Unis étaient à l'abri d'une attaque par l'air, à cause de la grande largeur des océans qui les protègent. Pour survoler le territoire américain et y lancer des bombes un aéroplane devrait être lancé du pont de quelque navire porte-avions, mais la défense navale est puissamment organisée contre pareille éventualité. Tous les vaisseaux de haut bord de la flotte américaine ont ou auront bientôt leurs hydravions. Les vaisseaux de ligne en particulier, sont munis de catapultes au moyen desquels on lance des avions de combat, de bombardement ou de reconnaissance.

QUINZE ANS DE VIE FRANÇAISE DANS LA SASKATCHEWAN

Nos compatriotes de la Saskatchewan tiennent ces jours-ci leur convention à Régina. L'événement nous intéresse à double titre: à cause des liens très chers qui nous unissent à nos frères de la province voisine et de la similitude de leurs problèmes avec les nôtres. Nous savons que nos délégués du Manitoba rapporteront des idées, des exemples et des suggestions dont notre groupe pourra bénéficier.

Mais un intérêt spécial s'attache à cette convention qui marque le quinzième anniversaire de **l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan.** Quinze années d'efforts pour organiser la vie catholique et française dans une province à majorité anglo-protestante, c'est une étape sérieuse, qui permet de mesurer à coup sûr le travail accompli et la portée des résultats obtenus.

Tout d'abord, l'A.C.F.C. est la doyenne des associations du même genre dans l'Ouest. Ce sont les Canadiens-français de la Saskatchewan qui, les premiers, ont compris la nécessité de s'unir sur le terrain exclusivement national et réussi à mettre sur pied une organisation de défense et de propagande françaises. Ils ont ainsi pris une avance honorable sur les autres groupes et l'on n'est pas étonné de voir la situation enviable qu'ils occupent aujourd'hui.

Il fallut un grand esprit de foi patriotique et une rare persévérance aux ouvriers du début pour mener à bien cette oeuvre du groupement des nôtres, particulièrement difficile à une époque où la plupart des centres n'existaient encore qu'à l'état embryonnaire. Leur prévoyance et leur ténacité ne tardèrent pas à être récompensés. Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan avaient travaillé en vue des luttes à venir. Quand celles-ci se déclanchèrent, ils étaient prêts à y faire face. Nul doute que si le gouvernement Martin, en 1918, ne s'était vu en présence d'un bloc solide de nos compatriotes réclamant avec fermeté la reconnaissance des droits du français dans la province, la vague orangiste qui déferlait alors eût balayé notre langue de l'école. Aujourd'hui le français y possède un statut légal, avec un programme officiel reconnu par le ministre de l'instruction publique.

Le rapport du visiteur des écoles, le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., permet de constater quels résultats consolants l'on obtient. L'étude du français est en progrès partout, et pas seulement chez les petits Canadiens-français. Le visiteur a relevé sur ses listes le nombre de 1,179 enfants de nationalité non-française dont les parents exigent qu'ils apprennent le français — témoignage fort éloquent de l'importance que l'on attache au français parmi nos concitoyens des autres races.

Il est impossible de parler de l'A.C.F.C. et de la vie française dans la Saskatchewan sans mentionner le **Patriote de l'Ouest,** qui y a toujours été si intimement mêlé. Dès l'origine, l'association et le journal ont travaillé à l'unisson pour la même cause, se prêtant un mutuel appui, et cette communauté des efforts n'a pas peu contribué au succès final. Notre confrère fête son dix-septième anniversaire. Nous lui offrons nos meilleurs voeux.

Donatien FRÉMONT.
(La Liberté)

LE TRANSPORT DE DYNAMITE PAR AVION

Winnipeg. — Les aéroplanes, dont on s'est beoucoup servi dans le nord du Manitoba depuis quelque temps, vont assumer sous peu un autre rôle. Ils vont transporter la dynamite. Une charge de 800 livres de cet explosif va être portée à Fort Churchill, sur la boie d'Hudson, pour le compte du gouvernement dont les ingénieurs doivent s'il est possible aménager un port à cet endroit.

AUX CANADIENS-FRANÇAIS

Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont payé leur abonnement Mais il y en a encore beaucoup dont nous avons besoin et qui ont besoin de nous Beaucoup nous demeurent indifférents aujourd'hui PAR L'EXEMPLE DE CE QUI SE PASSE NON LOIN D'EUX, et qu'ils apprendraient en nous lisant, ils devraient savoir que, demain, L'UNION leur sera nécessaire, et à leurs enfants. Ils auront, demain, besoin de son utile influence Pourquoi attendre? Pourquoi ne pas aider, dès aujourd'hui, à rendre cette influence plus prépondérante encore pour le jour où il vous faudra y avoir recours.

Soyez patriotes, pratiquement, AUJOURD'HUI MÊME, et envoyez le montant de votre abonnement.

Notre force sera votre force.